

TRIMESTRIEL

n43

juin

2013

3 euros 50

JOURNAL D'INFORMATION ET DE DÉBAT DU PLATEAU DE MILLEVACHES



François Chatoux
Hommage à la "grande gueule" du Plateau



Millevaches, territoire en mouvement
12 ans d'engagement militant sur le Plateau



Oublier Fukushima ?

S M P I

**INFÂMES
PESTICIDES
NUISANT À LA
SANTÉ**

*Aahh ! Les belles
pommes du
Limousin !*



Pesticides : des médecins limousins sonnent l'alarme



Même si nous ne publions pas toutes les lettres que nous adressent nos lecteurs, nous sommes toujours heureux de recevoir leurs commentaires ou remarques. C'est ainsi que, suite à notre dernier numéro l'un d'eux réagit à notre article sur la laideur de "l'architecture paysanne" moderne en rappelant que "l'architecture urbaine" n'a guère à lui envier : "Cette question sur

l'architecture paysanne, ou plus justement agricole (...), est-elle différente de celle de l'architecture moderne ? La part ou les éléments modernes de nos villes sont-ils beaux ? Et que dire de leurs infinies zones périphériques industrielles et/ou commerciales qui couvrent aujourd'hui certainement une plus grande part du territoire national que les centres urbains proprement dits, en expansion constante (presque toujours sur les champs d'ailleurs) et d'une uniforme laideur ! N'y a-t-il pas là dans cette laideur un trait commun, collectivement inavoué, à ce que l'on appelle Modernité ?"

De son côté, un autre lecteur réagit à notre brève de comptoir (page 2, comme d'habitude) dont le ton volontiers provocateur ne lui semble pas toujours des plus heureux : "Dans le dernier numéro, un membre de la filière coupe-rase forestière est qualifié d'abruti. Je déplore ces pratiques irrespectueuses de la personne qui ne grandissent pas le journal. Sa force et son intérêt résident dans le choix des sujets traités, dans les opinions étayées de ses rédacteurs, souvent à contre-courant du politiquement correct. IPNS n'a pas besoin de s'abaisser au niveau du caniveau, il vaut bien mieux que cela." Et de proposer : "Voilà pour moi le nom du prochain numéro : Insulte Personnelle Non Souhaitée."

Dans la lignée de Notre-Dame des Landes : le barrage de Redenat en Corrèze



IL VAUT MIEUX POMPER MEME S'IL NE SE PASSE RIEN QUE RISQUER QU'IL SE PASSE QUELQUE CHOSE DE PIRE EN NE POMPANT PAS.

En Xaintrie, dans le Sud-Est de la Corrèze, un projet de barrage gargantuesque est en train de revoir le jour sur la commune d'Auriac. Abandonné en 1982, le projet STEP (Station de Transfert d'Énergie par Pompage) de Redenat noierait un minimum de 250 hectares de prairies, de zones humides dont des tourbières (habitat rare et menacé), de petits ruisseaux... Le procédé STEP passe pour écolo sous l'étiquette énergie renouvelable... Mais l'eau est pompée dans la Dordogne pour être remontée sur un plateau à 650 mètres d'altitude (grâce au surplus d'énergie nucléaire en zone creuse). Et l'énergie consommée pour faire monter l'eau est supérieure à celle produite à la descente... sauf que cette dernière l'est aux heures pleines donc plus chère et rentable (pour l'instant, car la différence heures creuses et heures pleines tend à s'amenuiser). Bref un projet spéculatif juste pour remplir les poches d'EDF et celles du département de la Corrèze qui percevrait une belle redevance. De quoi rappeler Notre-Dame des Landes. Avec 20 mètres de marnage horizontalement et 9 verticalement, tout ça en une semaine, pas question d'en faire ni un lac touristique ni un lac favorable à la biodiversité comme le prétend EDF ! Consultez le site <http://risr.pagesperso-orange.fr> pour en savoir plus.



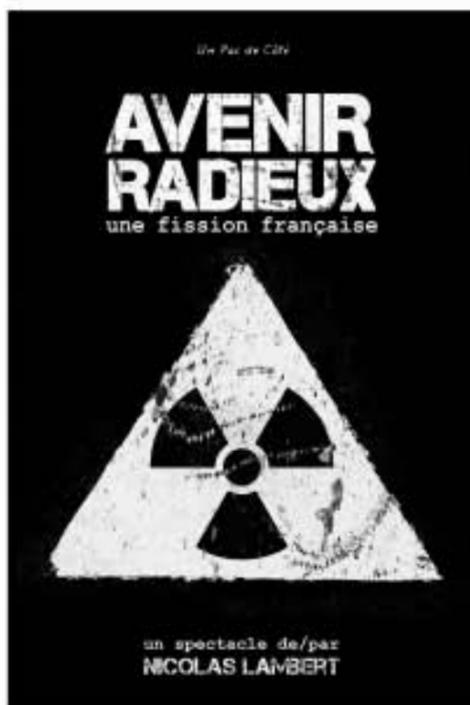
Vous avez vu la dernière publication d'un rapport de l'INSERM mettant en évidence un taux de leucémie infantile anormalement élevé autour des centrales nucléaires françaises ? Je vous laisse imaginer les chiffres pour Fukushima ! Alors arrêtons les conneries, STOPPONS le nucléaire !

on va laisser un sacré cadeau à nos descendants !

Et vous pensez que la guerre au Mali c'est pour défendre un peuple agressé ? Non, c'est toujours la France A-fric, les mines d'uranium d'Areva ne sont pas loin, au Niger, pays le plus pauvre du monde, mais comme dans le Limousin ils auront droit aux déchets d'extraction, et en pire !

Ne me dites pas qu'on va en retrouver dans le pinard ? Mais qu'est ce qu'on va boire ?

m.bernard



Avenir radieux : une fission française

En complément à notre article sur Fukushima dans ce numéro, vous pouvez aller regarder le mardi 18 juin à 20h30 à la salle des fêtes d'Ambazac (Haute-Vienne) le spectacle "Avenir radieux, une fission française" de Nicolas Lambert. Cette pièce est le deuxième volet de la trilogie Bleu - Blanc - Rouge consacrée à l'"a-démocratie" française du point de vue de ses grandes sources de richesse : pétrole, nucléaire, armement... Il s'agit ici d'explorer le discours officiel du pouvoir et la confiscation de la possibilité de débattre du nucléaire en France. Le spectacle, comme il se doit, sera suivi d'un débat.

Renseignements : 05 55 32 47 78.

L'abonnement est la meilleure solution pour soutenir IPNS et être sûr de bien recevoir tous les numéros !

IPNS ne vit que par ses lecteurs et compte donc sur eux ! Votre abonnement est indispensable à l'existence du journal ! Tous les anciens numéros sont consultables sur notre site : <http://journal-ipns.org>

Vous pouvez contacter IPNS en écrivant à l'adresse courriel suivante : contact@journal-ipns.org



<p>IPNS Trimestriel édité par l'association IPNS</p> <p>Clin d'oeil à "Imprimé Par Nos Soins" que connaissent bien les associations, notre titre décline différemment ses initiales dans chaque numéro.</p> <p>Directeur de publication : Michel Lulek 23340 Faux la Montagne Mise en page graphique, illustrations : Michel Bernard Imprimerie : Rivet Presse Edition - Limoges Imprimerie labellisée Imprim'vert Commission paritaire : 1017 G 81 797 - ISSN : 1635-0278 site : http://journal-ipns.org</p>	<p>IPNS - Je m'abonne !</p> <p>Nom : _____ Prénom : _____</p> <p>Adresse : _____</p> <p>Courriel : _____</p> <p>Abonnement pour 1 an (4 numéros), ordinaire 14 € <input type="checkbox"/>, de soutien 20 € ou + <input type="checkbox"/></p> <p>Abonnement pour 2 an (8 numéros), ordinaire 28 € <input type="checkbox"/>, de soutien 40 € ou + <input type="checkbox"/></p> <p>Bon à retourner à : IPNS - 23340 - Faux la Montagne</p>
---	--

François Chatoux

L'homme qui avait tout compris

La nouvelle de la mort, à 64 ans, de François Chatoux, figure incontournable du Plateau, maire de Faux-la-Montagne de 1977 à 2008, a vite fait le tour des boîtes mail du Plateau. Les premières réactions sont à la mesure du personnage : "MERDE ! MERDE ! Ça fait un coup. Un pan de notre histoire qui s'envole. On lui doit la survie du Plateau." "Pffiu, c'est bouleversant ! Je n'arrête pas d'y penser depuis ce matin... Mes rencontres avec lui m'ont marqué." "C'était un solide gaillard, un bon-vivant qui semblait indestructible..."

Au-delà du choc de la nouvelle et de la rapidité de sa maladie (trois semaines auparavant, il tenait encore son stand sur le marché de Faux-la-Montagne), avec la mort de François Chatoux c'est une voix qui s'éteint, celle d'un homme profondément attaché au plateau de Millevaches, dont il s'était fait le porte-parole et le défenseur. Les journalistes adoraient son franc-parler et ses analyses fulgurantes ; on envoyait à la ferme des Nautas, à Pigerolles, les étudiants ou les nouveaux arrivants qui voulaient mieux connaître le territoire : "Vas voir Chatoux, il t'expliquera tout ça, c'est lui qui connaît le mieux le sujet !"

Une vision du Plateau

Et c'est vrai que François Chatoux savait de quoi il parlait. Le Plateau il était revenu s'y installer dans les années 1970 après des études d'agronomie et un premier poste comme technicien agricole. Son âme d'entrepreneur le conduit à quitter ce poste, il s'installe à Pigerolles et monte sa ferme à Faux-la-Montagne, son berceau familial, dont il devient maire en 1977 : "Sur les 11 membres du conseil municipal, nous étions 4 à avoir à peine 30 ans" témoignait-il récemment. Son programme : "sortir de la spirale de l'échec". Son credo : le développement local. Sa botte secrète : l'accueil de nouvelles populations. Aussitôt, il met en œuvre une politique volontariste qui correspond à une vision anticipatrice des défis que doit relever le territoire. L'accueil de nouveaux habitants, le soutien à tous types de projets, la priorité aux services et à une vie locale enrichie plutôt qu'aux routes et aux trottoirs... tout cela il le proclame et le met en pratique. Il rachète l'auberge de Faux et en fait une auberge communale, il accueille bras ouverts les projets les plus divers (d'Ambiance Bois à Télé Millevaches dans les années 1980, de la crèche Tom Pousse au festival Folie ! Les mots, etc.). Quelques-unes de ses formules resteront dans les mémoires comme leçons pour un développement local réussi : "Ici, on ne peut pas se payer le luxe de choisir qui on accueille. Alors on accueille

tous les projets et même si la moitié se casse la gueule, ça veut dire que l'autre moitié marchera !" "Ici, les trottoirs, on ne les a jamais refaits. Mais on a du monde qui marche dessus." "Nous avons axé notre action sur les services qui font que des gens allaient venir vivre ici. On se disait que si l'on voulait faire venir des gens, il fallait nous adapter à leur manière de vivre." Ou encore, accueillant il y a vingt ans une assemblée générale d'Accueil Paysan dans une salle des fêtes vétuste et vieillotte : "Vous voyez, elle est moche cette salle, mais il s'y passe tous les jours quelque chose" - ce qui ne l'a pas empêché lors de son dernier mandat de la rénover complètement pour en faire une des plus belles et des plus accueillantes du Plateau (toujours autant utilisée au demeurant).

Dix pas d'avance

Il est à l'origine des premières démarches intercommunales avec ses acolytes Pierre Desrozier, maire de Gentioux, et Bernard Coutaud, maire de Peyrelevade. Le sociologue Pierre Maclouf qui les observe alors (nous sommes en 1986) commente : ils "mettent en œuvre certaines des idées formulées pendant les années 1970. Celles-ci avaient constitué la figure utopique de la recherche d'alternatives à la crise des outils de régulation macro-économique et macro-sociale. À l'épreuve du réel, il s'avère qu'une partie des solutions à cette crise passe par des voies locales." François a tout compris. Il cite Marx pour le contredire ("Ce n'est pas en jouant sur les infrastructures (usines, ZAC) qu'on fait du développement local, mais sur les "superstructures" : services au public, loisirs etc.") ou Mao, en clin d'oeil à son passé maoïste qu'il ne renie pas, ou encore Deng Xiaoping : "Peu importe qu'un chat soit blanc ou noir, s'il attrape la souris, c'est un bon chat." Et de défendre le soutien à une vie associative indépendante et inventive autant que l'intervention publique communale puis intercommunale pour initier des projets économiques. Il est aux premiers rangs dans les structures qui préfigureront le futur Parc natu-



Photo Xavier Lambours (Extrait de "Figures du Limousin" éditions Lucien Souny, 1987). Photo de 1986.

rel régional (Le Bureau d'accueil de la Montagne limousine dans les années 1980, la Fédération Millevaches ou le Syndicat mixte Millevaches en Limousin ensuite). Il affiche ses convictions et semble avoir toujours dix pas d'avance sur les autres. Quand, il y a quelques années les maires de Creuse votent presque à l'unanimité une motion pour conserver des antennes du Trésor Public, il vote seul contre tous pour affirmer qu'il aurait peut-être fallu se bouger plus tôt ! Et d'ajouter, volontiers provocateur, mais sincère : "Je préfère me battre pour le dernier bar du village que pour la trésorerie !" Il n'hésitait pas à ruer dans les brancards et à affirmer haut et fort ses convictions. A l'heure d'internet il mettait en place un site de vente de produits locaux par correspondance (La Callune.fr) et, avec ses fils, avait monté une entreprise de transformation de la viande locale exemplaire.

Médiateur

Mais peut-être que sa plus grande qualité résidait dans sa capacité à tisser de vraies relations humaines avec les gens. Il savait accueillir, mettre en relation et a joué un rôle fondamental de médiateur entre tous les types de population, étant aussi à l'aise - et mettant autant à l'aise ses interlocuteurs - avec des vieux ou des jeunes, des nouveaux installés et des anciens du pays, ses clients sur le marché ou des universitaires, etc. Jean-François Pressicaud qui a étudié l'installation des néo-ruraux sur le Plateau dans les années 1980 se souvient que l'accueil n'avait rien à voir selon qu'on atterrissait à Faux ou à Saint-Martin-Château (les deux communes qu'il a étudiées). Michel Bernard raconte : "Fin 1974 je traînais sur le Plateau, j'avais 2 lieux d'implantation possibles, Faux ou St Martin-Château. Je résidais au Moulin de Villesaint, chez Fournier, un ancien des Cahiers de Mai. Il y avait quelques soirées où j'ai rencontré François, enfant du pays. Soirées un peu délirantes pour tenter de refaire le monde et surtout ne pas copier les anciens qui pour nous, en ce moment, avaient tout fait de travers." Avec l'ardeur de son tempérament de fonceur, son esprit visionnaire dans toutes ses activités, François a réfléchi et vécu l'avenir du Plateau. Il portait une attention toute particulière à tout porteur d'innovation d'où qu'il vienne. Il n'a cessé de mettre en pratique cette énergie inventive au service du Plateau aussi bien que dans la conduite de son exploitation. Il restera comme un des "grands hommes" du Plateau.

L'équipe d'IPNS adresse à Danielle, sa femme, Florent et Joanny, ses fils, toute sa sympathie et ses plus sincères et attristées condoléances.





Plus de mille et une fleurs à Crocq

C'est sous ce titre que se tiendra à Crocq du 27 juillet au 25 août une exposition internationale d'art. C'est la deuxième fois que Walter Kuhn, un Allemand qui réside une partie de l'année à Magnat-L'Etrange, organise une telle manifestation dans ce chef-lieu creusois. Après les animaux l'an dernier ("Plus de Mille Vaches à Crocq"), le thème de cette année est consacré aux végétaux et aux fleurs représentés de façon fantasmagorique.

L'exposition se tient dans une salle gigantesque d'environ 300 m² où près de 50 artistes locaux et étrangers exposeront leur travail, mais aussi hors les murs où de nombreuses œuvres collectives envahiront les rues et les places. "17 artistes sont venus lors d'un week-end pour peindre des grands formats (plus de 1 m²) qui seront exposés partout dans la ville. En deux jours c'est un total de 33 tableaux et un bouquet de fleurs gigantesque qui ont été faits. Je suis sûr, se félicite Walter Kuhn, qu'une exposition comme ça se trouve rarement ailleurs en France !" La manifestation est portée par beaucoup de bénévoles qui ont su fédérer toutes leurs énergies autour de ce projet : municipalité, associations, population locale et les trois écoles (maternelle, primaire et collège) qui ont choisi ce thème pour leurs disciplines d'éveil artistique. Parallèlement des concerts avec des musiciens locaux et des conférences seront organisés sur différents thèmes. Parmi les événements prévus au cours de cet été fleuri à Crocq, le musée de la Tapisserie d'Aubusson exposera une œuvre originale qui est inscrite au Patrimoine mondial de l'Unesco. Sont également annoncés Gilles Clément, qui viendra parler de ses expériences et de son regard sur la nature, Thierry Thévenin, très connu par ses livres sur les plantes sauvages, Rob Veen, un biologiste hollandais, et Antoine Trémolières, ancien chercheur au CNRS, qui interviendront sur la biodiversité en Creuse.

En savoir plus : Walter Kuhn au 05 55 67 43 83 ou en écrivant à Kuhn-W@gmx.de

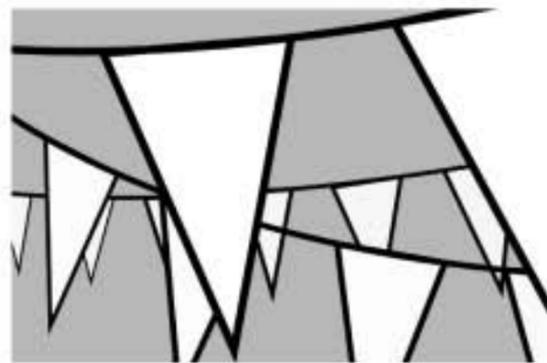


L'église de Viam par ceux qui l'ont restaurée

La restauration de l'église de Viam, en Corrèze, vient de s'achever. De nombreux corps de métiers ont investi ce vaste chantier, des hommes et des femmes qui ont fait preuve d'un très grand savoir faire, d'imagination et de prouesses, autant que de courage, pour réussir cette restauration souvent très pointue. Cet amour de leur métier ne pouvait laisser indifférente l'association "Les Gens de Viam" qui a également eu un coup de coeur pour une viamoise, Geneviève Fournaud, créatrice des vitraux contemporains. Pour faire partager au plus grand nombre cette aventure, l'association a édité un livre illustré de 300 photos en couleurs, mis en vente 23 €, mais proposé en souscription jusqu'au 20 juillet au prix de 21 €. L'inauguration de l'église restaurée aura lieu quant à elle le samedi 20 juillet à 15h.

Association "Les Gens de Viam"
Le bourg, 19 170 Viam.

Concours de création d'un jeu de plateau



Avis aux amateurs de jeu ! L'association Joueurs de Fête, d'Eymoutiers, lance un concours pour la

création d'un jeu de plateau. Avec des contraintes bien précises, l'association fait appel à l'imagination de tous. Trois prix seront décernés : le Prix jeune créateur, le Prix créateur acharné (qui devra avoir réalisé un prototype du jeu en auto-production) et le Prix créateur fou !

Pour en savoir plus, inscription possible en ligne : <http://www.joueurs-de-fete.com/concours-2013> ou renseignement auprès de l'Association Joueurs de Fête, 2 rue Monte à Château, 87 120 Eymoutiers.

Notons par ailleurs que l'association organisera les 9, 10 et 11 novembre 2013 une rencontre de joueurs à Eymoutiers pour trois jours de jeux, concours, tournois, démonstrations, etc. et une nuit de jeux numériques du dimanche soir au lundi matin.

Site Internet : www.joueurs-de-fete.com

Folie ! Les mots : 10ème édition



Le festival de Faux-la-Montagne se déroulera cette année les dimanche 28, lundi 29 et mardi 30 juillet 2013. Ce sera la dixième édition de ces rencontres festives autour des mots qui se déroulent en général (si la météo est tolérante) dans les jardins des habitants du village. Ce sera un peu comme un anniversaire ! Parmi la programmation qui n'est pas encore bouclée, on annonce une lecture par Christine Rigaud de l'auteure américano-japonaise Julie Otsuka ("Certaines n'avaient jamais vu la mer"), du théâtre (*L'homme semence* de Violette Ailhaud interprété par Agnès Dumouchel, *La fuite enchantée* d'après *L'éloge de la fuite* d'Henri Laborit, mais encore le Théâtre Bonheur Incorporation qui viendra présenter *La p'tite fabrique de Modoux*, La compagnie de la bricole qui présentera *Les Aventures de Jean-Jacques Ruisseau*, Les digitales vagabondes, La compagnie des 2 mains et la compagnie Alambic Théâtre) et de la chanson avec la chorale Cécheki.

En savoir plus : <http://folielesmots.free.fr>

Eymoutiers : de mal en (la)pie !

La première fois que j'ai vu ces sculptures, je n'ai pas compris que c'était une "œuvre" d'un incommensurable "artiste", Christian Lapie ! Sans doute le souci constant de la municipalité d'aider ses concitoyens ! En effet rien de plus déroutant que d'être dans un pays que vous ne connaissez pas et de perdre ses repères. Que vous alliez en Suisse, au Canada, en Inde ou aux USA, vous ne serez pas perdu : vous aurez sous les yeux ces "trucs" qui vous rappelleront votre cité chérie. Car nous pouvons nous enorgueillir d'avoir enfin chez nous une commune qui peut rivaliser avec de grandes métropoles nationales et internationales ! Lausanne, Fribourg (Allemagne), Bâle (Suisse), La Louvière et Etalle (Belgique), Varsovie (Pologne),

Castle Park (Canada), Virginie (USA), Djaoulérou (Cameroun), Rajasthan (Inde), Japon, Reims, Arzac en Gironde, Grenoble, Les Herbiers en Vendée, Metz, La Roche sur Yon... C'est incroyable ! Et pour le prix vous ne vous attendiez tout de même pas à avoir une création unique ! Pour à peine 75 000 € acquérir de tels monuments artistiques c'est à peine croyable. Vraiment nous pouvons être fiers de cette commune qui sait prendre à bras le corps le dossier délicat de la culture, grâce au mécénat ! Il était temps de changer de cette sempiternelle représentation de l'art due à des Jean Fraiseix ou à des Rebeyrolle ! Des copiés-collés vous me direz ! A l'infini (non suspendu), soit, mais quand je sais que les Polonais, les Suisses ou les Américains ont les mêmes, alors là je

me pâme ! Il a fallu couper quelques arbres, qu'on nous a dit malades d'ailleurs, sinon comment aurions nous pu voir cette splendeur ? Pas d'omelette sans casser quelques œufs ! J'entends aussi vos arguments concernant l'emploi de ces 75 000 € à d'autres fins, promouvoir des artistes locaux, lancer des activités vers la jeunesse ou la petite enfance ! Mais commençons d'abord par leur apprendre le BEAU, l'art international, des concepts artistiques reconnus et bien vendus. Si de telles villes les ont achetés c'est que c'est beau, non ? Alors félicitons ces élus pour ce courage remarquable d'avoir osé nous imposer ces sculptures ! Le Centre d'art contemporain de Vassivière n'a qu'à bien se tenir, Eymoutiers est là !

Michel Bernard



Pesticides : L'alerte des médecins limousins

Les pesticides n'auraient plus trop la cote ... ? Le plan écophyto 2018, sous l'égide du ministère de l'agriculture, s'était promis en 2008 d'en réduire de 50 % la consommation d'ici 2018. Nous en sommes loin.

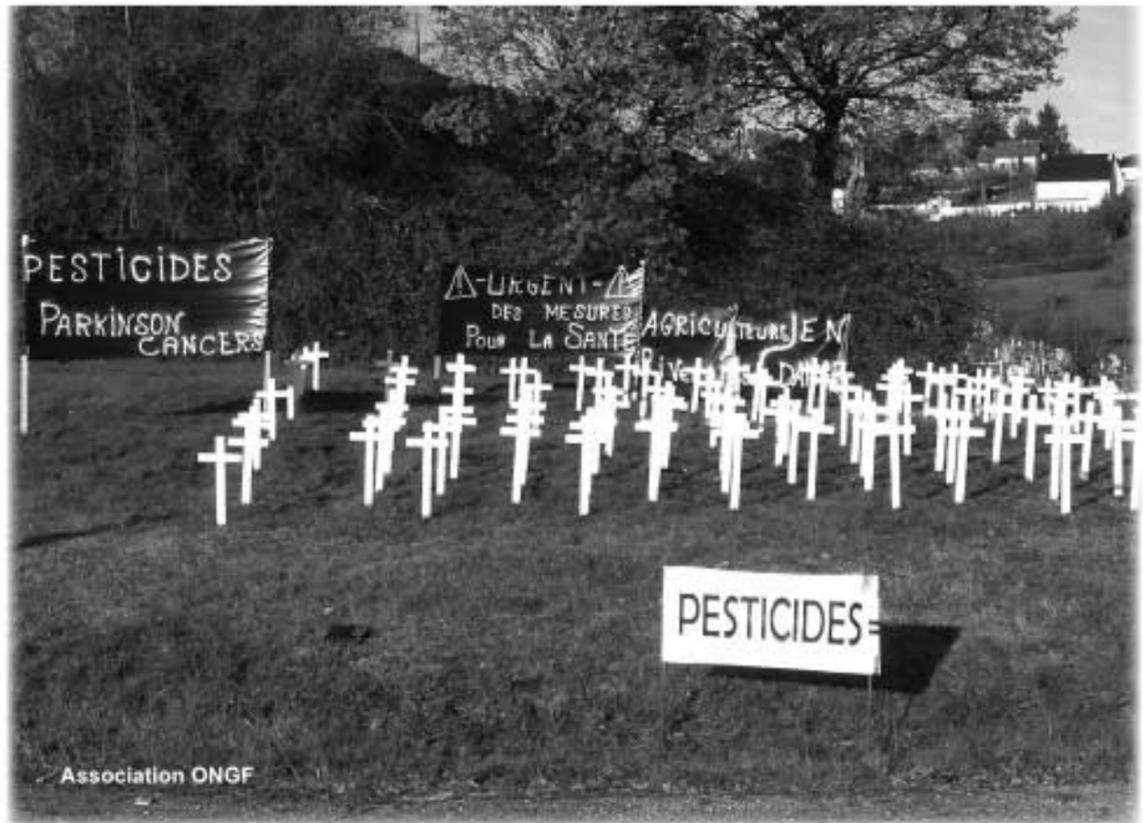
Nous sommes à mi-parcours de ce plan dont l'efficacité tarde à se vérifier : en 2013 il se déverse encore plus de pesticides sur nos champs qu'en 2008. Sans compter que les sylviculteurs ne sont pas en reste, jusqu'au cœur du PNR de Millevaches. Une grande partie des résineux reçoit des granulés d'imidaclopride dans son trou de plantation. Cet insecticide, non encore homologué dans la sylviculture, bénéficie de dérogations renouvelables (cf IPNS n° 41).

L'an dernier un agriculteur de Charente, Paul François, victime d'un pesticide en 2004, alerte une sénatrice de son département sur les dangers des pesticides et sur ce plan écophyto qui reste lettre morte. Une mission sénatoriale se met au travail et publie en octobre 2012 un rapport "Pesticides : vers le risque zéro". Ce rapport, références à l'appui, fait un constat alarmant sur les effets nocifs des pesticides sur la santé, et propose une longue série de recommandations tout à fait pertinentes.

Mais toujours rien ne bouge

Depuis 60 ans les pesticides ont envahi notre environnement. Ils sont dans l'air qu'on respire, dans l'eau de pluie, dans celle du robinet, et dans les aliments qu'on mange tous les jours, en particulier les fruits et légumes. L'INVS (Institut de veille sanitaire) a fait une étude (étude PELAGIE) de 2002 à 2006 sur près de 3 500 femmes enceintes pour rechercher des pesticides dans leurs urines. Les résultats sont parlants : 98,4% des urines examinées contiennent des traces d'au moins un pesticide, 54% en contiennent au moins 8, et 10% en contiennent au moins 13.

Depuis 30 ans les études épidémiologiques s'accumulent, ciblant d'abord, logiquement, les agriculteurs. Les conclusions sont formelles : les utilisateurs de pesticides sont exposés à des maladies chroniques, souvent graves. Compte-tenu du grand nombre de pesticides existants (autour de 350 produits sur le marché européen), et du fait que chaque agriculteur en utilise régulièrement plusieurs, il n'est pas toujours facile de savoir lequel est responsable, exception faite des accidents toxiques aigus où le produit est là, dans le bidon, entre les mains de l'utilisateur.



Par rapport à la population générale on retrouve en particulier chez les agriculteurs :

- davantage de maladies neurologiques, notamment la maladie de Parkinson, reconnue depuis peu comme maladie professionnelle s'il y a eu contact répété avec des pesticides.
- davantage d'infertilité par réduction des spermatozoïdes.
- chez leurs enfants : davantage de malformations congénitales, souvent un petit poids de naissance et davantage de risque de cancer (leucémies).
- augmentation de certains cancers : tumeurs cérébrales, cancers du poumon, leucémies et lymphomes, cancers de la prostate, du sein, du testicule, de l'ovaire, cancer du pancréas.

Et dans la population générale, imprégnée également comme on l'a vu plus haut, mais à doses beaucoup plus faibles, il y a aussi un impact sanitaire.

Depuis 30 ans la fréquence des cancers est en augmentation, toutes populations confondues, et plus particulièrement chez les enfants. D'autres facteurs sont incriminés, comme la pollution par les moteurs diesel. Mais les pesticides sont encore dans le collimateur. A la fin des années 1990 est apparue la notion de perturbateur endocrinien (PE) définissant tout produit chimique susceptible de perturber l'équilibre hormonal dans un organisme animal, à petites doses. Cet effet PE peut être particulièrement dangereux chez la femme enceinte, pour le bébé à naître. L'enfance et la puberté sont également des périodes sensibles aux PE, avec augmentation du risque de cancer hormono-dépendant (cancer de la prostate, cancer du sein) à l'âge adulte. De nombreuses études expérimentant les PE sur les animaux (souris notamment) viennent confirmer les craintes des études épidémiologiques.

Parmi les pesticides commercialisés en Europe, 43 sont des PE, dont 30 sont susceptibles d'être retrouvés dans les aliments. Plusieurs PE seront donc aussi fréquemment retrouvés dans nos organismes, potentialisant leurs actions perturbatrices par un effet "cocktail".

Les autorités sanitaires ne sont jamais pressées de prendre des mesures pour arrêter les dégâts (on a pu le constater pour l'amiante, pour le sang contaminé par le virus du SIDA, pour les contaminations radioactives après Tchernobyl, pour le Médiateur...). C'est et ce sera la même chose pour les pesticides. Elles finiront par prendre une décision quand il y aura eu suffisamment de morts. Le principe de précaution est pourtant maintenant inscrit dans la constitution française, mais on s'assoit dessus.

C'est ce qui a décidé trois médecins limousins, plus sensibilisés que la moyenne, à solliciter leurs collègues pour lancer ensemble une alerte sur les dangers des pesticides. Ils sont 140 à avoir signé une déclaration faisant état des risques sanitaires encourus par les agriculteurs et les riverains des exploitations, mais aussi la population dans son ensemble. C'était aussi, en mars, "la semaine pour

une alternative aux pesticides" organisée par l'association "Génération futures" avec la participation de l'association "Allasac ONGF" en Corrèze. Cette dernière, en pleine zone de pomiculture intensive, tente de protéger les riverains des épandages répétés de pesticides, mais n'y arrive pas.

Le conseil régional a partie liée avec les coopératives qui commercialisent la golden du Limousin, "fruit de l'agriculture durable" dit la plaquette de pub, un des "fleurons" de notre région. Les médecins signataires lui ont écrit, voulant le rencontrer pour lui demander de s'engager résolument vers une réduction de 50% des pesticides d'ici 2020, dans le Limousin.

Des contacts sont pris aussi avec l'Agence régionale de santé pour tenter d'obtenir des règles de sécurité plus strictes pour protéger les riverains des zones d'épandage.

Souhaitons que ce collectif de professionnels de santé ne se décourage pas.

Joseph Mazé

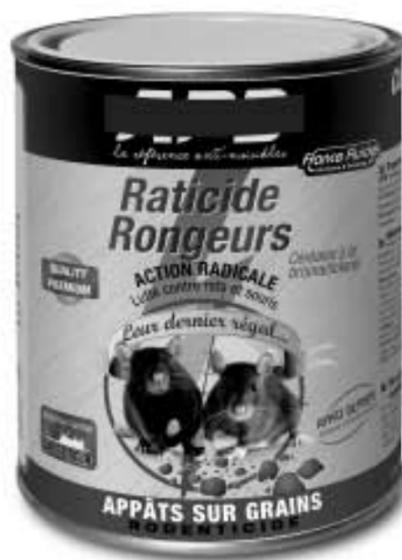


“ Pour le moment rien ne bouge “

Du poison dans nos campagnes !

Il était une fois, l'histoire d'un phytopharmaceutique dont la toxicité était reconnue par l'ANSES¹ et par un groupe de travail de la Commission Européenne mais dont l'usage était toujours autorisé en France !

C'est l'histoire de la Bromadiolone, rodenticide qui appartient à ces produits que l'on regroupe souvent sous le nom Mort-aux-rats et qui est notamment utilisé pour lutter contre le campagnol terrestre, *Arvicola terrestris* plus connu sous le nom de "rat taupier". Ce rongeur est capable d'occasionner des dégâts considérables, se nourrissant des racines des plantes et provoquant des tumuli sur les parcelles, rendant le fourrage inexploitable. Pour conforter encore la lutte chimique contre cette espèce, on évoque également le fait qu'il est un réservoir de maladies et de parasites (Echinococcose alvéolaire, tularémie, toxoplasmose, etc.). Certaines de ces maladies sont également véhiculées par les chiens et les chats mais là on est moins enclin à mettre du poison. Si les arguments pour légitimer l'utilisation de la Bromadiolone sont largement exposés, on évoque en revanche moins les conséquences effectives et possibles de ce produit. Produit qui pourtant s'avère inefficace alors qu'il existe une lutte alternative (piégeage et changement de pratiques agricoles) qui est largement inutilisée voire absente.



Produit à risque

La Bromadiolone est un anticoagulant qui provoque la mort par hémorragie au bout de quelques jours de qui l'a ingurgité. Si les granulés qui sont disséminés dans le sol (à l'aide d'une charrue ou d'une canne sonde) deviennent inactifs au bout de quelques jours (5 à 7 jours), le produit reste actif dans le cadavre du rongeur pendant plusieurs semaines. Le rongeur peut alors venir mourir en surface ou être déterré par des fouisseurs (sangliers, blaireaux, chats domestiques et forestiers, etc.) et être ingurgité... et avec lui le poison ! Ainsi, chats, chiens mais aussi l'ensemble de la faune sauvage se nourrissant de rongeurs (chat forestier, genette commune, belette, milans, pie-grièche grise, buse, sangliers, blaireaux, renards, etc) peut être contaminée directement ou indirectement.

Les conséquences quant à l'utilisation de la Bromadiolone sont pourtant connues depuis longtemps ! Dans un

rapport de l'ANSES¹ édité en 2001, on peut lire : "Les analyses nationales réalisées entre 1996 et 2000 sur des animaux sauvages (sangliers, renards, buses, lièvres, milans, chevreuils et lapins) montrent que sur 1373 recherches d'anticoagulants, 822 se sont avérées positives (59,8%), la bromadiolone ayant été retrouvée dans 662 cas (80,5 % des analyses positives) ; la répartition géographique met en évidence une nette prédominance des départements de Franche-Comté (Doubs, Jura) et du Massif Central (Haute-Loire, Cantal, Puy-de-Dôme)".

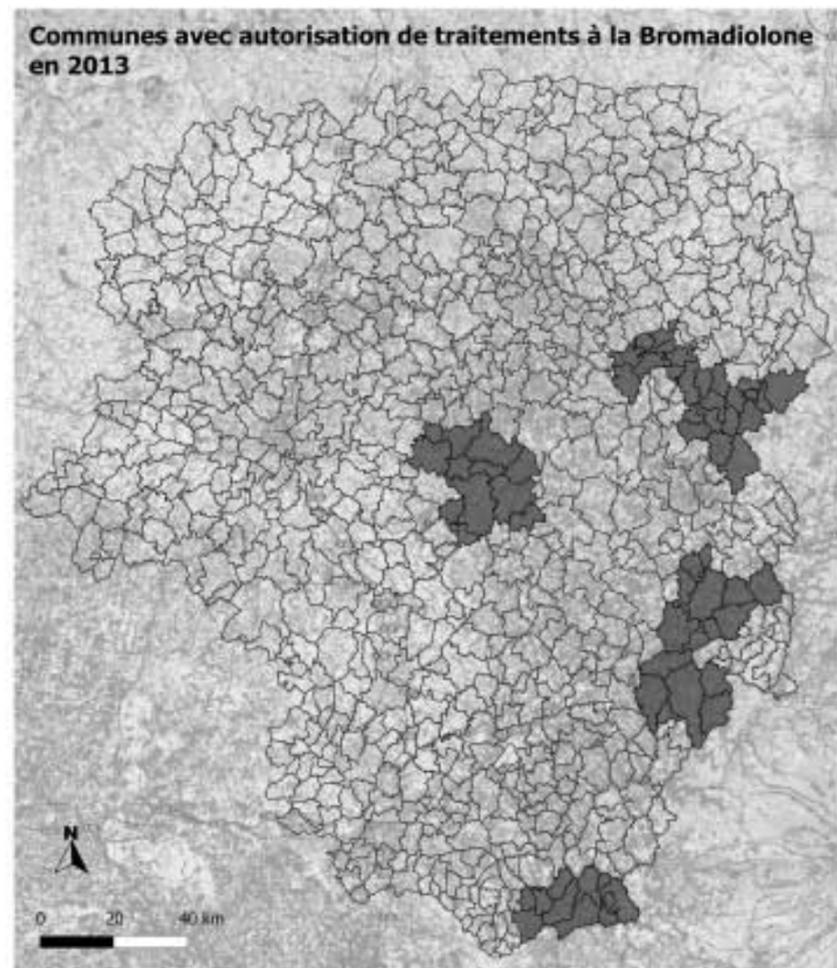
Malgré ça, ce produit est toujours utilisé dans nos campagnes et impacte directement la faune sauvage qui a le malheur d'en ingurgiter. Ce produit présente également un risque avéré pour l'environnement et possible pour l'Homme comme le démontre le rapport de l'ANSES¹ du 25 juillet 2001 : "Il ressort des examens effectués que les produits biocides utilisés comme rodenticides et contenant de la bromadiolone ne devraient pas présenter de risque pour l'homme, sauf en cas d'incidents fortuits concernant des enfants. Des risques ont été décelés pour les animaux non visés et l'environnement."

La DRAAF pour la bromadiolone

Début 2012, le GMHL² associé à la SEPOL³ a dénoncé la mise en place de 3 arrêtés préfectoraux autorisant l'usage de la Bromadiolone pour les 3 départements du Limousin. Cette dénonciation faisait directement suite à la découverte de 40 cadavres de rapaces (14 buses variables et de 26 milans royaux) dans le Puy-de-Dôme, lesquels avaient été empoisonnés à la Bromadiolone.

Suite à cette contestation, la DRAAF⁴ Limousin a constitué un comité de pilotage régional sur la question réunissant les principaux acteurs. Les arrêtés encadrant l'utilisation de la Bromadiolone pris en décembre 2011 ont pris fin en décembre 2012. Un nouvel arrêté ministériel devait cadrer la question au niveau national début 2013 mais ce dernier ayant tardé, des arrêtés préfectoraux de transition ont été pris pour parer le vide laissé dans l'encadrement de cette pratique (il n'était pas imaginable que les agriculteurs n'aient pas de produits pour le printemps 2013 !) malgré les discussions entamées lors du comité de pilotage pour améliorer les pratiques et l'usage de la bromadiolone, la DRAAF Limousin n'a pas jugé opportun de retenir les demandes de nos associations, au sein des 3 arrêtés actuellement en vigueur et ce malgré la participation du GMHL au cours de la consultation publique (seule association à faire des remarques par ailleurs). La DRAAF se réfugie derrière la prochaine parution de l'arrêté ministériel (aucune date n'est annoncée pour le moment !) indiquant qu'il ne faudrait pas prendre de mesures au niveau régional qui aillent ensuite à l'encontre de celles prescrites dans le futur arrêté. Le projet d'arrêté ministériel est pourtant bien connu

Répartition des 62 communes sur les 747 du Limousin où il est fait usage de la Bromadiolone par certains agriculteurs. SEPOL - GMHL 2013



Liste des communes contaminées par la Bromadiolone au printemps 2013 :

Corrèze :

Mestes, St Etienne au clos, St Exupery les Roches, St Fréjoux, Valiergues, Ussel, Chaveroche, Lignareix, St Angel, St Pardoux le Vieux, Liginac, Sérandon, Neuvic, Lamazière basse, St Hilaire Luc, Palisse, Atiliac, Bassignac le Bas, Camps St Mathurin Léobazel, La Chapelle St Géraud, Goulles, Mercoeur, Sexcles, St Julien le Pèlerin, St Bonnet les Tours de Merles, Reygade.

Haute-Vienne :

Eymoutiers, Augne, Bujaleuf, Beaumont du Lac, Cheissoux, Doms, Nedde, Peyrat le Château, Rempnat, St Anne St Priest, St Amand le Petit, St Julien le Petit.

Creuse :

Basville, Crocq, Flayat, St Bard, La Mazière aux Bons Hommes, Mérinchal, Poncharraud, St Agnant près Crocq, La Villeneuve, La Villetelle, St Georges Nigremont, St Maurice près Crocq, St Pardoux d'Arnets, St Oradour près Crocq, Alleyrat, Aubusson, Blessac, Neoux, St Alpinien, St Amand, St Mexant, St Avit de Tardes, St Marc à Frongier, St Pardoux le Neuf.

La campagne automnale devrait voir un nombre similaire de communes

Soyez vigilant sur ces communes ! Si vous repérez des cadavres de rapaces, de mustélidés, de félidés ou autres n'hésitez pas à nous contacter au 05 55 32 43 73

puisqu'il était en consultation publique au ministère de l'Écologie en novembre 2012 et certaines orientations se dégageaient largement. Il ne faudrait quand même pas que le Limousin soit précurseur en matière de protection de l'environnement et de limitation des rodenticides dans la nature !

Et pourtant, l'Etat français s'est engagé à stopper l'érosion de la biodiversité et a mis en place des Plans d'ac-

tions nationaux (déclinés à l'échelle régionale) en faveur du milan royal et de la pie-grièche Grise. Il finance des programmes et des mesures de protection sur ces espèces menacées alors même qu'il autorise l'utilisation de produits qui leur portent atteinte directement sur les zones où ces espèces sont signalées !

Les associations revendiquent

Pour rappel, il était demandé par les associations

- une garantie de contrôle sur l'application des mesures alternatives nécessaires avant tout traitement à la Bromadiolone, lequel ne doit arriver qu'en dernier recours ;

- La mise en place d'une fiche simple sur l'état des pratiques au sein de la parcelle, la gestion des périmètres de mise en défense (clôture, haie) et les moyens de luttés alternatives utilisées (poteau, piègeage, etc.) laquelle est renseignée par le demandeur au moment de la demande. Par ce biais, l'objectif est d'évaluer la bonne mise en place de la lutte alternative telle que préconisée dans l'article 1 de l'arrêté et le schéma de progression de l'agriculteur évoqué lors de cette même réunion ;

- Un déclassement des espèces dites "nuisibles" qui contribuent largement à réduire les effectifs de campagnols ;

- Un seuil d'interdiction qui doit être : présence de tumuli sur 30% des intervalles de 5x5m comme pour le Puy-de-Dôme (actuellement ce seuil est de 50%). Cette demande est argumentée sur la base de la présence d'espèces protégées et sensibles (milan royal, milan noir, busard Saint-Martin, pie-grièche grise, chat forestier, genette commune, etc) et la présence d'une ZPS (zone de protection spéciale) visant à maintenir ces dernières (Le DOCOB - documents d'objectifs - rappelle d'ailleurs que l'utilisation de phytopharmaceutique n'est pas compatible avec la protection de ces espèces). Cette restriction de seuil permettra de diminuer les doses et le nombre de parcelles en traitement.

- Une révision des doses à l'hectare et caler à 10kg/ha (contre 20kg/ha actuellement) comme pour le Puy de Dôme et ce d'autant que lors du comité de pilotage il a été régulièrement avancé que les doses n'étaient pas atteintes.

En l'état actuel des choses les associations de protection de la nature limousines ne sont pas satisfaites des mesures engagées et remettent en question l'intérêt d'un groupe de travail sur la question. Elles ont essayé de travailler avec les structures en charge du suivi et de la délivrance de ces produits et de trouver des points d'ententes sans pour autant être écoutées. Trop d'énergie a été perdue dans ce dialogue à sens unique. Désormais, il va être nécessaire de consacrer notre énergie à faire interdire ce produit au plus vite à l'échelle nationale.

Il est clair que cette question est de portée nationale et que ce produit doit être interdit en France. On s'attaque ici aux géants de l'industrie de la chimie qui arrosent nos étals de produits toxiques sous l'égide de la productivité. Il est pourtant prouvé depuis longtemps que la Bromadiolone est très peu efficace contre le pullulement du Campagnol terrestre. Il serait plus efficace de remettre en question nos pratiques agricoles, mais la route semble longue et les politiques pas si enclins que ça à s'engager sur cette voie.

Julien Jemin

¹ ANSES : Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentaire, de l'environnement et du travail

² GMHL : Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin

³ SEPOL : Société pour l'Étude et la Protection des Oiseaux en Limousin

⁴ DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt

Vassivière, de bric et de broc

Que se trame-t-il à Vassivière ? Tandis que depuis quelques années Stéphane Cambou le nouveau président du Lac de Vassivière avance ses pions sans concertation avec les élus locaux du territoire (et ne parlons même pas des autres acteurs !), une nouvelle étude menée par un cabinet spécialisé tente de répondre pour la énième fois à la sempiternelle question : quel avenir pour Vassivière ?

Tous azimuths, mais sans boussole

Faisons le bilan... Un superbe sentier de rives qui met en valeur la dimension paysagère et naturelle du site du lac de Vassivière. Et à Auphelle, des mobil-homes ternes et gris déposés pêle-mêle en bord de route dans le capharnaüm de l'endroit (la halle en bois qui se dégrade, le camping, le parking des camping-cars...). Un festival "Destination ailleurs" sans lien avec les autres festivités locales – il est vrai que les pancartes installées autour du lac saluent le départ des vacanciers dès qu'il quittent la route circum-lacustre (l'arrière-pays est bien un autre monde !). Des navettes en bateau qui jouent à fond la carte d'un déplacement original. Et l'idée saugrenue d'installer une station service au bord du lac pour les bateaux à moteur – et les voitures des touristes (les stations des bourgs environnants vont être contentes). Un aménagement paysager et poétique haut de gamme sur la lande de Puy Lacroix. Et une construction imposante au cœur du merveilleux et chaleureux site de la presqu'île de Broussas. Une publicité coûteuse, et dont on se demande ce qu'elle rapporte, pour accoler sur la voile d'un bateau de course le nom de Vassivière (nature, nature) à celui d'un groupe pétrolier (hydrocarbure, hydrocarbure). Des investissements qui paraissent disproportionnés (688 000 € le projet de station service ; 390 000 € un bloc sanitaire à Auphelle ; 464 000 € le poste de secours-guinguette et bloc sanitaire de Broussas...). C'est sûr, le président du Lac de Vassivière (puisque tel est le nom du syndicat mixte désormais) ne reste pas les bras croisés. Le problème c'est que l'incohérence semble l'emporter dans sa stratégie (si stratégie il y a) et que si, certes, il y a un pilote, il semble bien qu'il n'y ait pas de boussole.

Après Détente, et Gilles Clément : Astarté !

La boussole, du coup, on la recherche comme trop souvent, auprès d'un cabinet spécialisé. Il y a 10 ans on avait confié le soin de nous dire ce qu'il fallait faire à un cabinet "Détente" qui proposait de faire de Vassivière une station type Grande-Motte (utopie touristique de la fin des années 1960 qu'on essayait de nous refourguer avec 50 ans de retard). IPNS le dénonçait et quelques débats s'en suivirent... Vers la même époque, Gilles Clément proposait avec les Jardins de Vassivière un défi ("Boire l'eau du lac"), une charte paysagère et un tout autre projet – cette fois beaucoup trop en avance sans doute pour les élus de l'époque et celui d'aujourd'hui. Il n'en reste qu'un livre édité seulement en 2011 par le Centre d'art et du paysage... Clément au placard ! Donc, dernier avatar de cette quête existentielle pour Vassivière, c'est un cabinet parisien du nom d'Astarté qui a repris le flambeau et remis fin mars son rapport au Conseil régional qui en est le commanditaire (et qui le garde pour l'instant sous le bras, répondant finalement à nos demandes répétées de communication par une invitation pour... dans 6 mois : "Cette étude fera l'objet d'une communication au Conseil économique, social et environnemental régional Limousin et au Conseil régional, lors de sa séance plénière du 12 décembre 2013." On admire la réactivité !).

Cambou s'arrime

Si on ne sait pas encore ce que propose Astarté (du nom d'une déesse de la fécondité protectrice du souverain et de sa dynastie), on sait par contre ce que le souverain, lui, s'apprête à faire. Il s'implante sur le territoire et pour cela sera candidat à la mai-

rie de Peyrat-le-Château en 2014, laissant sa mairie de Chaptelat où sa réélection est loin d'être assurée. Cette arrivée de Stéphane Cambou n'est pas vraiment une surprise – les lecteurs d'IPNS l'auront même apprise dès 2011 puisque nous l'annoncions dans notre dossier sur les stratégies des édiles socialistes de Haute-Vienne (IPNS n°37). Le président du Lac pourra ainsi arguer de son ancrage local pour mieux développer son gouvernement solitaire et hégémonique de Vassivière. Sauf si sa déesse lui dit de faire autrement et qu'il l'écoute ?

Michel Lulek



Poste de secours, bloc sanitaire et guinguette sur la plage de Broussas

CAMBOU - SARL au capital de 10.000 euros
Siège social : Station service AVIA
Lieu-dit «Le Verdoyers» - RN141, route d'Angoulême
87430 Verneuil-sur-Vienne - RCS Limoges en cours

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 12 mars 2012, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : CAMBOU - **Objet social :** Exploitation de tous fonds de commerce de station-service pour vente au détail de tous carburants, huiles de graissage et tous produits de pétrole - **Siège social :** Lieu-dit «Le Verdoyers», RN 141, route d'Angoulême, 87430 Verneuil-sur-Vienne - **Capital :** 10.000 euros - **Gérance :** Madame Soulier, épouse Cambou Valérie, demeurant Chantelauve, 87270 Chaptelat - **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Limoges.

Pour avis,
0270712

Conflits d'intérêts ?

François Hollande lance une grande campagne de moralisation de la vie politique et de ses représentants et espère ainsi redorer le blason bien terni de la représentation politique. Un des points importants de son discours est de lutter "de manière impitoyable" contre les conflits entre les intérêts publics et privés. Du coup, nous pouvons nous interroger sur les liens qui relient le groupe pétrolier Picoty, le Lac de Vassivière, la station Avia de Verneuil-sur-Vienne, la future station essence d'Auphelle et la SARL Cambou. Qui gère la station Avia de Verneuil-sur-Vienne ? Madame Cambou ! Quel est le groupe pétrolier qui approvisionnera la station de Vassivière et qui gèrera cette station ? Sans doute l'ami Picoty qui a déjà accueilli sur sa voile le logo de Vassivière et sur le stand duquel on pouvait croiser Stéphane Cambou lors du salon des maires de novembre 2012 à Paris. Beaucoup de doutes et de questions qui laissent planer un nuage de suspicion !

Millevaches, territoire en mou

Nous présentons dans les 4 pages qui suivent un ensemble d'éléments destinés à réfléchir sur ce qui se passe sur le Plateau depuis une douzaine d'années, à partir des évolutions du territoire depuis 2001, date à laquelle une vingtaine d'associations avaient organisé une manifestation importante au plateau de l'aune de ce qui se passe sur Aubusson-Felletin, et Roger Fidani nous propose une réflexion sur les conséquences de l'Acte III de la décentralisation.

12 ans d'engagement militant sur le plateau

Comment lire ce schéma ?

Réalisé dans le cadre de l'anniversaire des 25 ans d'Ambiance Bois lors du week-end de la Pentecôte, cette frise chronologique qui court de 2001 à 2013, vise à saisir à travers un certain nombre de réalisations concrètes qui ont eu lieu pendant cette période, comment le Plateau a évolué pour être ce qu'il est aujourd'hui. C'est un regard qui peut bien sûr être discuté, éventuellement contesté, mais qui a sa cohérence et qui n'invente rien !

Que des bulles nouvelles !

Les bulles noires ou blanches représentent des initiatives qui se sont mises en place durant cette période – ce qui explique que des initiatives antérieures à 2000 n'apparaissent pas sur ce tableau : ce sont les choses nouvelles, les évolutions récentes qu'il nous intéresse de capturer. Ce peut être une activité (exemple : le bar restaurant l'Atelier à Royère ou la création de l'association Les P'tits bouts à Sornac en 2007) ou un événement (un festival ou une manifestation comme les Nuits du 4 août en 2011). On repère ainsi la naissance de journaux (*IPNS*, *Creuse-Citron* ou *Le Communard* en 2002, 2004 et 2010) ; la structuration de réponses à des problématiques locales (sur le logement par exemple un "groupe habitat" se réunit en 2005, qui crée une association en 2008, qui débouchera sur une Scic en 2010) ; l'arrivée et l'installation de collectifs de vie et de travail plus ou moins formels ; etc. Des traits entre certaines initiatives montrent les liens qui existent entre elles. Les bulles blanches entourées de hachures mettent en évidence des initiatives d'ordre culturel ou artistique, phénomène remarquable dans les premières années de la décennie.

Deux niveaux

La ligne centrale sépare deux niveaux. Sous la ligne noire, ce sont les initiatives associatives, militantes, citoyennes, etc. (Appelez cela comme vous voulez). Certaines sont très informelles, ponctuelles. D'autres plus structurées, durables. Toutes relèvent de démarches collectives d'habitants récemment arrivés ou plus anciennement installés et elles portent toutes dans leurs façons de faire et leurs discours, une vision du territoire qui va globalement dans le même sens. Risquons-en un résumé : le Plateau est habité par nous ; nous voulons avoir prise sur ce qui s'y fait ; nous portons une vision d'un territoire qui doit avoir une certaine autonomie et où les choix que nous faisons doivent d'abord servir celles et ceux qui y vivent – il y a clairement derrière toutes ces bulles une dimension d'"intérêt général" ou d'"utilité sociale", du moins de prise en charge d'une dimension collective de ce qui se passe ici.

Au-dessus de la ligne, on est dans un champ plus institutionnel qui évidemment interfère largement sur ce qui se passe en dessous. Le PNR, l'installation d'éoliennes en 2004 ou les études extérieures sur l'avenir de Vassivière relèvent de ce niveau.

Des mots en filigrane

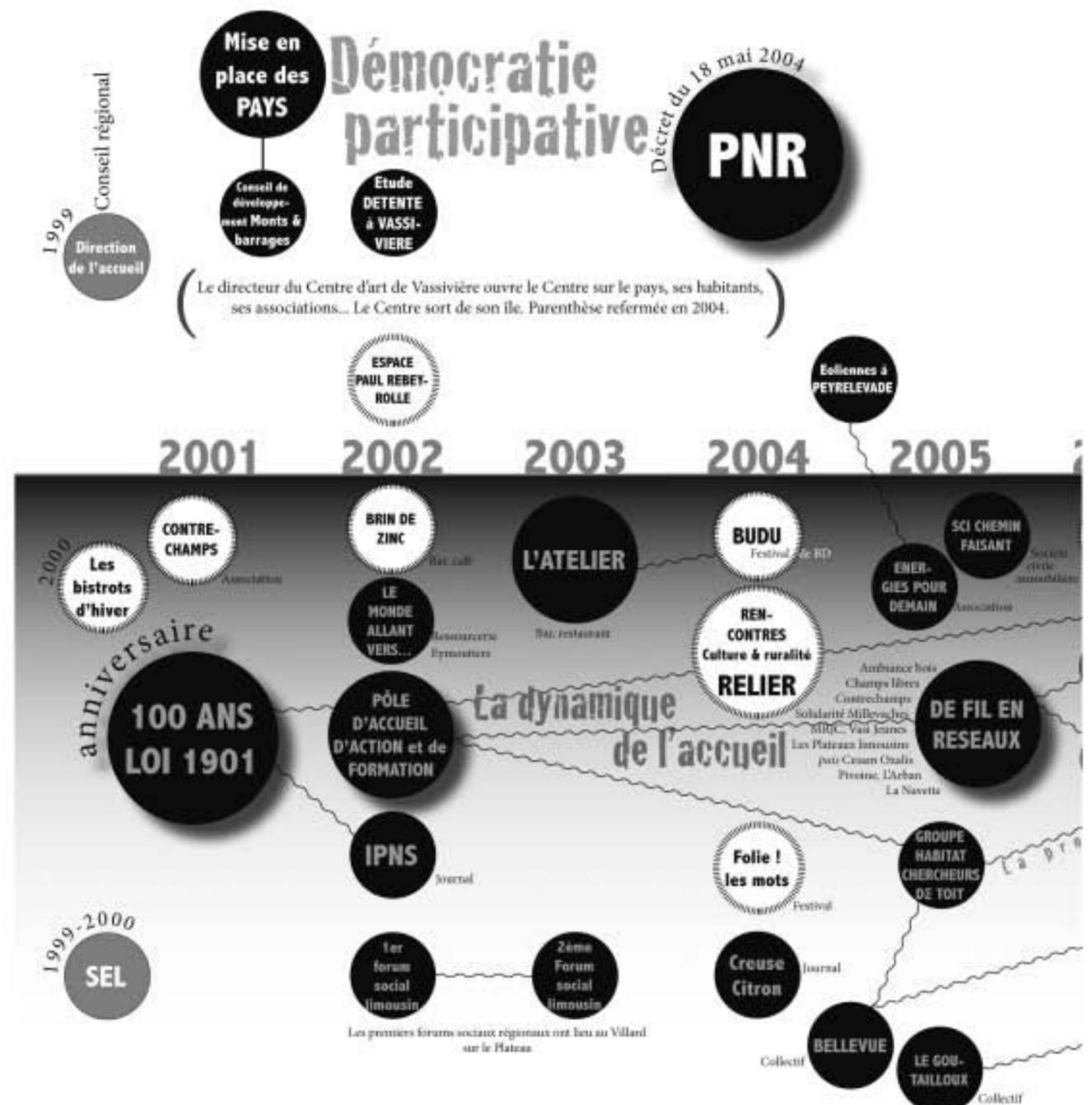
Enfin, un certain nombre de mots, de concepts, sont en arrière-fond de ce panorama. Ce sont des idées ou des propositions qui sont dans l'air du temps, qui sont plus ou moins revendiquées par des acteurs (du haut ou du bas) et qui imprègnent ou colorent des attitudes, des positions, des postures : c'est la dynamique de "l'accueil", c'est "l'économie sociale et solidaire" ou le "Plateau insoumis". Mais c'est aussi, surplombants voire menaçants, ce que nous avons résumé par les "scénarios de la Datar" et qui correspond à des visions exogènes du territoire portées par les technocrates de l'aménagement du territoire, par des élus politiques, par des institutions

nationales ou européennes (voir notre article dans *IPNS* n°38). Le Plateau ne peut ignorer ces visions qui parlent de métropolisation et de compétitivité des territoires, qui voient dans les territoires ruraux au choix : des espaces récréatifs, des réserves naturelles, des zones de production intensive de matières premières (chez nous : le bois, l'eau, l'énergie).

Quelques questions

Ce panorama une fois lu et compris, voici une série de questions qui ont été abordées lors du débat organisé aux 25 ans d'Ambiance Bois à l'issue de sa présentation. Nous restons délibérément ici au stade des interrogations, les réponses à ces questions pouvant être varia-

bles. Ces questions se posent dans le cadre dans lequel le Plateau a évolué dans les années à venir. - Comment le niveau municipal va-t-il évoluer ? - Comment le niveau intercommunal va-t-il évoluer ? - Comment le niveau régional va-t-il évoluer ? - Comment le niveau national va-t-il évoluer ? - Comment le niveau européen va-t-il évoluer ? - Comment le niveau international va-t-il évoluer ? - Comment le niveau mondial va-t-il évoluer ? - Comment le niveau universel va-t-il évoluer ? - Comment le niveau divin va-t-il évoluer ? - Comment le niveau infernal va-t-il évoluer ? - Comment le niveau céleste va-t-il évoluer ? - Comment le niveau souterrain va-t-il évoluer ? - Comment le niveau aquatique va-t-il évoluer ? - Comment le niveau aérien va-t-il évoluer ? - Comment le niveau terrestre va-t-il évoluer ? - Comment le niveau cosmique va-t-il évoluer ? - Comment le niveau subatomique va-t-il évoluer ? - Comment le niveau atomique va-t-il évoluer ? - Comment le niveau moléculaire va-t-il évoluer ? - Comment le niveau cellulaire va-t-il évoluer ? - Comment le niveau tissulaire va-t-il évoluer ? - Comment le niveau organique va-t-il évoluer ? - Comment le niveau inorganique va-t-il évoluer ? - Comment le niveau minéral va-t-il évoluer ? - Comment le niveau végétal va-t-il évoluer ? - Comment le niveau animal va-t-il évoluer ? - Comment le niveau humain va-t-il évoluer ? - Comment le niveau divin va-t-il évoluer ?



vement

line d'années et les problématiques qui se posent aujourd'hui. On lira ci-dessous un récapitulatif (synthétique et non exhaustif) d'initiatives in-
pour du centenaire de la loi de 1901. Puis, dans les pages suivantes, Alain Carof aborde la question des nouvelles communautés de communes
lisation.

Plateau

ressent néanmoins le
Plateau aura à évoluer
r ; elles posent l'essen-
s aurons à affronter.
férieur du panorama (la
mbuleuse d'initiatives, la
") peut-elle se conforter
les années à venir ?
st-elle fragile ou, au
lle une force et une vi-

aniques" doivent-ils être
ès informels, mais très
eux se formaliser ?
ins leurs faiblesses ou
multiplication des enga-

gements qui reposent sur quelques centaines
de personnes seulement, la raréfaction de l'ar-
gent public apparaissent comme des facteurs
de fragilité tandis que le nombre d'initiatives
et leur diversité, l'arrivée continue de nouveaux
projets et surtout les nombreuses interactions
qui les lient témoignent d'un réel dynamisme
et d'un net volontarisme – points forts.

- Quels sont les liens qui unissent (ou désunis-
sent) le niveau inférieur et supérieur, la "Ré-
publique du Plateau" et les institutions politi-
ques traditionnelles ? Ils existent, ils sont eux
aussi assez nombreux (subventions, appels
à projets, prise de capital, soutien politique...)
mais sont plus aléatoires et compliqués. voire
conflictuels. Comment gérer ces tensions ?

Faut-il investir de bas en haut le pouvoir politi-
que ? Comment ? Pour faire quoi ?

- L'enjeu de l'autonomie (que ce qui se vit ici
se décide ici) apparaît comme une dimension
essentielle de ces douze dernières années.
Comment le concrétiser davantage ? La re-
cherche d'autonomie financière (créations
de SCI, de fonds de dotation, de caisses de
solidarité en sont quelques prémices) est-elle
un premier pas vers une plus grande auto-
nomie économique ? voire vers une plus grande
autonomie politique ?

- La liberté d'action revendiquée ici est-elle un
projet politique ? Doit-il être davantage pensé,
discuté, construit, défini ? Doit-on construire
plus "institutionnellement", mais autrement,

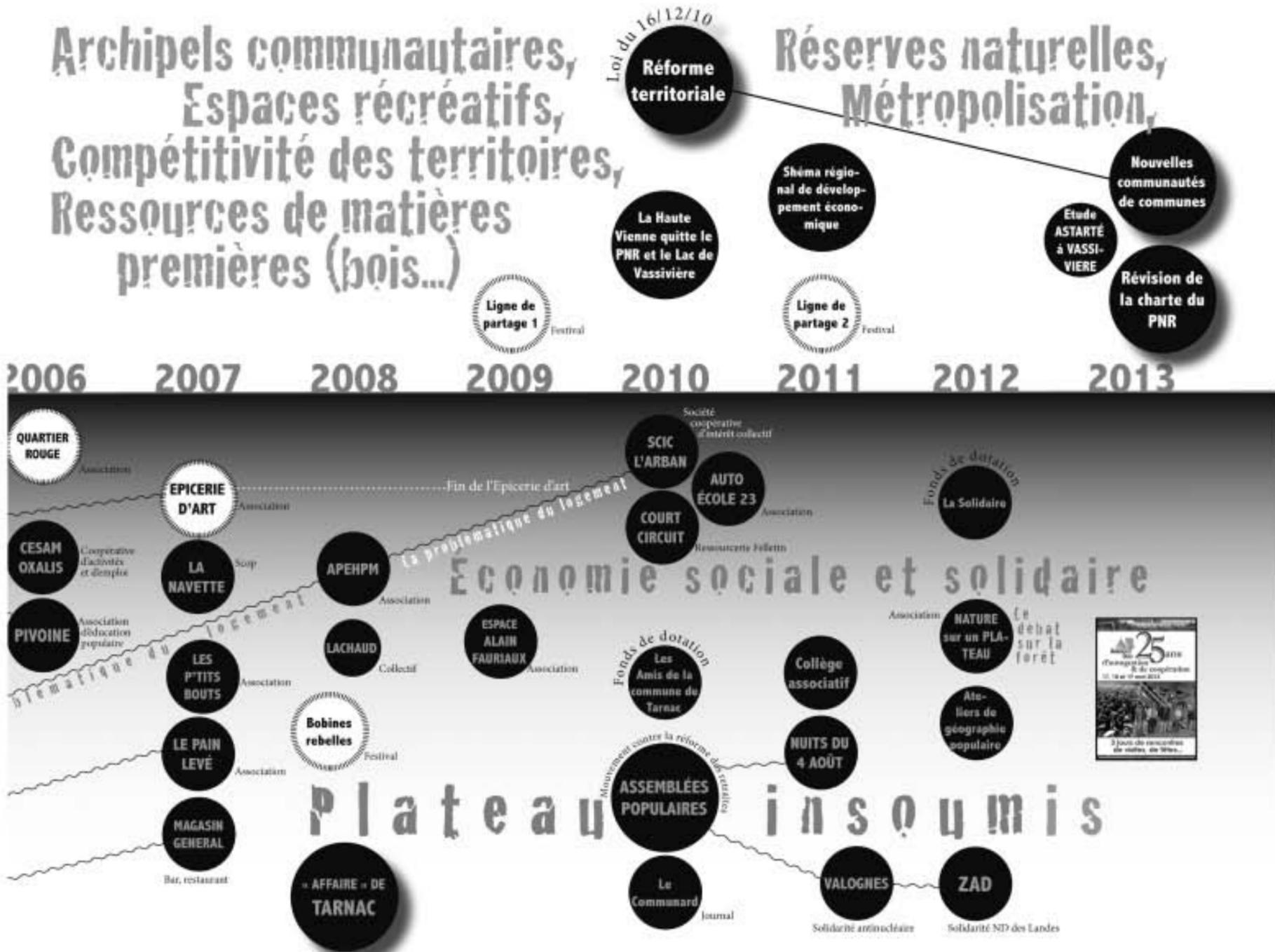
une "République du Plateau" ?

- Enfin, les sombres nuages qui semblent
plomber l'avenir du territoire (les "scénarios
de la Datar" qui envisagent avec bonheur et
sérénité le retrait de l'État, la fin des services
publics et qui laisseraient volontiers se dé-
brouiller tout seuls les irréductibles qui vou-
draient "inventer une autre vie" ici) sont-ils des
menaces réelles et sérieuses, ou une toile de
fond qui n'empêcherait rien ? Doit-on les igno-
rer ou les combattre ?

On attend vos réponses !

Michel Lulek

Les scénarios de la Datar :



Non à la démocratie métropolitrice !

Dans la précédente livraison d'IPNS, Michel Lulek avait mis le doigt sur la menace que représente aujourd'hui le principe d'agglomération du plus grand nombre de petites communes dans une unité territoriale de plus en plus vaste, rassemblant la plus importante quantité d'habitants. En effet dans tous les projets d'aménagement et de réorganisation du territoire qui s'élaborent dans les arcanes du pouvoir à l'échelle nationale, la priorité est accordée à toutes les formations territoriales qui s'organisent autour d'une agglomération urbaine, voire d'une métropole (littéralement du grec *meter* = mère et *polis* = ville) : la ville mère.

Dorénavant tout se mesure à l'aune de la ville. Cette métropolisation urbaine est d'ailleurs un phénomène généralisé à l'échelle planétaire. Aujourd'hui plus de la moitié des habitants de la planète sont des urbains qui s'agglomèrent dans des mégapoles démentielles telles que Tokyo avec 35 millions d'habitants ! Et c'est quelques vingt autres métropoles mondiales qui en agglutinent plus de dix millions chacune ! Cette urbanisation galopante s'accompagne d'une désaffectation territoriale de l'espace rural (littéralement du latin *rus, ruris* = campagne). La campagne se transforme en un gigantesque désert spatial avec des conséquences désastreuses pour toutes les formes de souveraineté alimentaire et pour l'avenir de la planète.

Péril en la campagne

Depuis un peu plus d'un siècle la France s'est dotée d'un mode de gouvernance territoriale à l'échelle des quelques 36 000 communes, héritées des découpages paroissiaux de l'an mille. Cette organisation territoriale a préservé l'originalité de la gestion de nos territoires ruraux par des élus choisis au sein de sa population, même si celle-ci s'est transformée au fil du temps et notamment par la coopération intercommunale instaurée par les lois de décentralisation de la fin du siècle dernier. Il est à craindre que cette métropolisation entraîne irrémédiablement une déstructuration de la particularité de nos espaces ruraux. Très vite elle substituera une gouvernance managériale de techniciens et d'experts à notre traditionnelle gouvernance terri-



toriale par des élus locaux. Elle contribuera alors dans nos campagnes limousines à la dégradation de nos structures agricoles et pastorales en même temps qu'elle ignorera les multiples ressources connues ou inconnues que recèlent ces espaces ainsi que les capacités d'innovations écologiques, économiques ou culturelles qui s'inventent sur ces territoires.

Aubusson, métropole !

L'illustration réelle de ce péril nous a été fournie à Aubusson le 22 mars dernier à l'occasion de la visite du ministre de l'Intérieur Manuel Valls à son camarade de parti Michel Moine, maire d'Aubusson. Ce détour éclairc

la suite ministérielle par le Sud creusois visait essentiellement à conforter le maire d'Aubusson dans sa folle ambition de créer l'agglomération du sud de la Creuse dont il rêve qu'elle atteigne 20 000 habitants ! Peut-être pour se positionner à concurrence ou à l'égal de son rival de parti Michel Vergnier qui, lui, s'est résolument engagé dans la communauté d'agglomération du Grand Guéret en attendant de promouvoir la métropole de la Creuse. Dans sa démonstration, le maire d'Aubusson, et de surcroît président de la communauté de communes Aubusson-Felletin, a parfaitement mis en lumière ses visées métropolitrices. Avec projection de chiffres

à l'appui, Michel Moine a présenté toutes les obligations et charges qui incombent aux communes en transférant leurs compétences à ce nouvel espace intercommunal. Avec cette addition de compétences pour mutualiser les moyens et assurer une ingénierie technique, il espère engager une révolution des esprits et décloisonner le mode de fonctionnement du territoire pour accompagner les projets des communes membres. À partir de son raisonnement, il tient à montrer que toutes ces complémentarités sont à même d'assurer le développement économique de son nouvel espace intercommunal. En conclusion, et dans sa logique métropolitrice, il énumère

Le boulo-drome de la discorde

Comment la communauté de communes d'Aubusson-Felletin mise tout sur la ville-centre au détriment des autres initiatives locales ? En voici un exemple avec le projet de boulo-drome, dont témoigne Aymeric Delaplace, président de la Pétanque felletinoise.

Je travaille au Troubadour (bar-tabac) à Felletin depuis 8 ans, et je partage beaucoup de bruits de couloirs qui se répercutent comme les pousses de bouleaux sur le bord des routes. Mais c'est en tant que président d'association dite "sportive" (Pétanque felletinoise) que je me suis vu invité à une séance de la communauté de communes d'Aubusson-Felletin. Cette séance était consécutive au vote d'une enveloppe consacrée à différents sports de l'intercommunalité tels la pétanque, la danse, le tir à l'arc, l'escalade, l'haltérophilie... et tous ceux qui peuvent s'inscrire dans ce cadre du fait du peu de licenciés qu'ils peuvent regrouper et de leur manque de locaux. Le but était de mutualiser au maximum sur tout le territoire de la com com forte d'une vingtaine de communes à l'époque (60 votes), puisque Gioux et Fé-

niers ont rejoint l'ensemble depuis peu.

À Felletin, la Mairie nous a permis de nous installer dans un nouveau local (un tunnel agricole, isolé sur le dessus, terrain nu) puisque les anciens locaux avaient été revendus et ne permettaient plus d'accueillir notre sport. Un budget a donc été voté lors d'un conseil municipal et le projet a vu le jour à Felletin. Depuis 2 ans, nous essayons de récupérer quelques sous par notre activité ainsi que par la recherche de partenaires, afin d'isoler les pignons de notre salle et d'acquiescer des moyens pour le chauffage, qui sont colossaux. Nous avançons doucement vers notre objectif d'année en année.

Le principe du caractère "intercommunal omnisport" prôné par la com com nous a séduit immédiatement et nous projetions de nous joindre à ce projet puisque, parmi

nos licenciés, nous accueillons des joueurs du Sud creusois (Gioux, La Courtine, La Nouaille) et que nous avons pour objectif de poursuivre nos échanges avec des communes telles Vallières, St-Yrieix-La-Montagne, Ste-Feyre-La-Montagne, etc. dont nous savions que toutes étaient susceptibles de se retrouver dans le même ensemble intercommunal. Ainsi, une partie de l'enveloppe votée à la com com allait pouvoir trouver une localisation sur une plus grande partie du territoire. Des projets identiques au nôtre auraient pu naître sur d'autres sites localisés à différents endroits étendant l'action intercommunale aux communes dites les plus reculées et les plus enclavées.

Pour parler d'argent, notre site à Felletin (entièrement financé par la Mairie puis notre club) aura coûté à ce jour environ 30 000 €. Comparés aux 345 000 € de l'enveloppe de la com com, une dizaine de projets similaires auraient pu voir le jour. La dotation de la com com s'élevant à hauteur de 142 000 € via les impôts prélevés chez tous les ménages des communes, le reste faisant l'objet de subventions de la Région et de la dotation de l'État.

C'est alors que nous avons compris que toute l'enveloppe allait être destinée à une seule association aubussonnaise : celle de la pétanque dont le co-président est M. Vachon, adjoint aux sports (entre autres) du maire d'Aubusson, Michel Moine. Ce monsieur avait promis à ses licenciés depuis plusieurs années un boulo-drome en dur et qu'il y arriverait par tous les moyens. Aubusson étant plus qu'endettée et les rapports entre Michel Moine et ses administrés très conflictuels, ils ont ensemble trouvé le moyen de payer ces murs via la com com.

Nous avons l'impression de nous faire presser comme des agrumes dans cette histoire puisque les impôts sont payés par tous et que les beaux mots "omnisport" et "intercommunalité" sont finalement oubliés au profit d'un "tout Aubusson". Voulant nous imposer de jouer nos matchs dans ce futur lieu nous avons décidé de refuser l'invitation afin de ne pas participer à la légitimation de ce projet "abracadabrant" !

Aymeric Delaplace

re ce qui à ses yeux sont les quatre projets prioritaires de la communauté de communes. Sans s'attarder sur le contenu de leur destination, il rappelle l'achat des deux gares désaffectées d'Aubusson et Felletin. Quand il évoque les nécessaires réserves foncières pour la création d'activités économiques il met en avant l'achat de la friche industrielle Sallandrouze à Aubusson, pour y installer une grande surface commerciale en cœur de ville ! Pour rester dans l'air du temps et satisfaire au développement durable il annonce triomphalement la construction toute prochaine de la piscine d'Aubusson avec son équipement aquarécricatif pharaonique¹. Enfin, c'est sur le gâteau et à l'ébahissement des auditeurs, il fait valoir son bouledrome d'Aubusson (Voir encadré).

Et le reste du territoire ?

Après une telle énumération on comprend l'appel désespéré du président de la communauté de communes du plateau de Gentioux lui rappelant la nécessité de promouvoir et soutenir des projets de territoire. Les propos tenus ensuite par Manuel Valls ne pouvaient en rien le rassurer. On était en droit de s'attendre à quelque éclairage sur les projets gouvernementaux de réorganisation territoriale. Mais là n'était pas le but de cette escapade ministérielle. L'œil tourné vers les signaux de sa directrice de cabinet chargée de marquer la fin de la récréation, très rapidement le ministre a effleuré la question des régions mais sans en rien dire, tout en affirmant son attachement au département et aux communes lieux de la démocratie de proximité. Le débat fut aussi terné que le discours et se borna à réclamer le découpage du département en deux circonscriptions législatives, la démocratie ne pouvant se satisfaire d'un seul député creusois. Le représentant de l'État a fait valoir la règle de la représentation démographique et donc du privilège urbain prescrite uniformément sur tout le territoire. L'épilogue de ce faux débat est laissé à un éminent représentant de l'opposition de la droite. Celui-ci, dans une supplique à Madame le Préfet lui demande impérativement de procéder à un découpage du département en cinq unités territoriales. Fermez le ban !

Alain Carof

¹ Sa construction est estimée aujourd'hui à quelques 7 millions. À combien s'élevait-elle à son achèvement ? Et on oublie de préciser le coût de son fonctionnement dans le budget annuel de la Com-com ! En période de récession financière ne serait-il pas opportun de surseoir à cet investissement ? D'autant plus que la piscine du Lycée des métiers du bâtiment de Felletin fonctionne en alternative et qu'elle pourrait s'organiser indépendamment de l'établissement qui en use plus que modérément.

Acte III de la décentralisation Pour un débat national

Le gouvernement Hollande vient de connaître un nouvel échec. Devant le mécontentement des élus son projet sur l'acte III de la décentralisation a été retiré et fera l'objet d'une nouvelle mouture¹. Avec la venue de la gauche au pouvoir les collectivités territoriales attendaient un travail d'abrogation et de reconstruction après la réforme territoriale de décembre 2010 de Nicolas Sarkozy. Or, le projet gouvernemental reste dans la même logique.

Cette logique, c'est celle de la Commission européenne sur "la gouvernance" : regroupement imposé des collectivités ; développement en grand des métropoles ; renforcement économique des régions ; compétition économique entre les territoires au détriment de leur coopération. Notons, pour le déplorer, que, par ce projet, les citoyens n'ont à aucun moment, été consultés ni informés sur les enjeux de la réforme et qu'un nouveau mode électoral² a été institué avant même que l'objet des collectivités territoriales ait été défini. Le monde à l'envers ! Tout cela dans un contexte d'austérité sévère puisque les dotations d'État pour les très prochaines années reculent de 4,5 milliards d'euros : du jamais vu. Le malaise des élus est énorme³ quand on sait que les collectivités assurent 70 % de l'investissement public.

Attractivité et compétition

On le sait, la République française résulte d'une construction historique : nation, département, communes, chaque étage étant issu du suffrage universel direct. À ce triptyque républicain s'est substitué, au fil de la construction européenne, un modèle de gestion des territoires fondé sur le triptyque : Europe, régions, agglomérations, auquel se sont ajoutées en 1999 les communautés de communes se substituant, elles, à la coopération intercommunale.

Cette substitution se veut rationaliste : dans la mondialisation, l'espace européen est plus efficace que l'espace national ; l'espace régional est plus adapté à la compétition intra-européenne tandis que les 36 000 communes françaises, une exception archaïque, sont inaptes à affronter les enjeux des territoires. Ce modèle repose sur deux principes essentiels. Le premier, relève du principe économique aujourd'hui dominant : celui de l'offre compétitive. Le but de la gestion d'un territoire relèverait donc de son attractivité pour les investissements, facteurs d'emploi et de prospérité. L'argumentaire lié à ce principe, on le trouve dans les publications éditées par les régions, les métropoles ou agglomérations. On y vante par exemple les zones franches et les cadeaux de toutes sortes consentis aux entreprises pour qu'elles s'y installent. Résumons : attractivité et compétition au détriment de la solidarité et de la coopération.

Un axe antidémocratique

Le second principe, consiste à éloigner la gestion des institutions publiques des choix des citoyens. C'est le cas, au niveau européen où les institutions non élues (Commission européenne, Banque centrale, Cour de justice) ont pris le pas sur des échelons nationaux élus en disposant de la majorité des

outils économiques et un parlement européen ne disposant pas des pouvoirs d'un vrai parlement. C'est le cas avec les régions et les métropoles où les réformes envisagées, hier par Sarkozy, aujourd'hui par Hollande, veulent établir leur prééminence sur les communes et les départements. La région serait dotée de pouvoirs renforcés notamment économiques. À la région le rôle stratégique de lutte économique, dans une compétitivité accrue entre les territoires ; au département, celui de soulager les dégâts de la compétition intra-européenne et mondialisée. Quant aux métropoles, outre les mesures d'intégration spécifiques de Paris, Lyon, Marseille, les réformes en envisagent d'autres, dans des territoires si nombreux, que cela impacte près de 40 % de la population !



La disparition de l'autonomie communale

C'est encore le cas, avec les communes où les regroupements forcés en grande inter-communalités à fiscalité propre, se poursuivent sous la houlette des préfets. Ainsi, communautés de communes, agglomérations, métropoles récupèrent des compétences stratégiques : économie, transports, déchets, eau, aide à la pierre... Or, ces institutions ne sont pas élues au suffrage universel direct mais composées de membres élus par les conseils municipaux. Ce caractère indirect du mode d'élection éloigne leur gestion du citoyen. Ajoutons que les communes et départements sont affaiblis dans leur capacité d'initiative par la mise en place de schémas contraignants hors desquels les cofinancements seront impossibles. Ajoutons encore que le schéma régional de développement économique et de l'innovation est loin d'un plein soutien à l'économie sociale et solidaire, à la relocalisation et aux circuits courts. À terme, l'un des objectifs des réformes envisagées est la disparition de l'autonomie communale. Celles-ci portent dans leur fondement, l'éclatement de l'égalité républicaine.

Pour une autre réforme

On a du mal à croire que l'intérêt général réside dans une re-centralisation et concentration des pouvoirs locaux. Certes, la commune n'est pas le lieu exclusif de l'intérêt général et il serait inopportun de contester la pertinence de niveaux institutionnels différents

selon les besoins à satisfaire. Mais la réponse n'est pas la compétition et la concurrence des territoires. Elle est dans la coopération consentie et solidaire entre les différentes collectivités locales et, surtout, dans la participation active et encouragée des citoyens.

La modernité appelle de faire de la gestion des collectivités un enjeu de la citoyenneté ! Une vraie réforme territoriale devrait se fonder sur un certain nombre de principes parmi lesquels :

- Une République indivisible et unie garantissant l'égalité de tous sur tout le territoire avec un État qui assume et impulse les politiques publiques nationales en faveur du développement et de la continuité territoriale.
- Une réforme qui favorise la coopération et la solidarité entre les territoires sur des projets volontaires et librement consentis.
- Une décentralisation basée sur le suffrage universel et la participation citoyenne.
- Des collectivités territoriales bénéficiant de dotations d'État revalorisées ; d'un accès au crédit hors de la logique spéculative ; d'une réforme fiscale ambitieuse avec un impôt économique lié au territoire et d'une taxation des actifs financiers des entreprises, répartie équitablement.

Pour un débat national

Dans les mois qui viennent des décisions très importantes vont se prendre. Une réforme des institutions territoriales est nécessaire mais elle ne peut se prendre sans nous, sans un grand débat national, car elle engage nos droits au sein de la République. Il est du devoir de tout élu responsable, de tout démocrate, de se mobiliser, de trouver les formes d'intervention adaptées au territoire pour exiger un grand débat national.

Roger Fidani

(La Lézioux, 23 340 Gentioux)

¹ Le projet retiré, la nouvelle vague de décentralisation fera l'objet de trois textes distincts : un sur les métropoles, un deuxième sur le rôle des régions et un troisième sur le reste.

² Il est proposé l'élection d'un binôme pour le scrutin départemental, binôme de candidats de sexe différent dans les cantons dont le nombre serait réduit de moitié et donc avec un périmètre doublé. Ce nouveau mode de scrutin s'accompagnerait d'un redécoupage des cantons. Avec ce type de scrutin, ce sont les partis dominants qui ont le plus de chance de voir élus d'un seul coup deux candidats. Un bipartisme renforcé.

³ Je regrette le manque de réaction politique des élus du Plateau devant une réforme loin de répondre à l'intérêt général. Reste mon estime pour ce qu'ils accomplissent dans la difficulté.

Oublier Fukushima ?

Deux journées de rencontres sur le désastre de Fukushima se sont déroulées à Eymoutiers les 5 et 6 avril derniers, à l'initiative de l'assemblée antinucléaire du Plateau. Elles se sont ouvertes avec la projection du film "Le monde après Fukushima" de Kenichi Watanabe qui décrit la vie au quotidien des habitants en zone contaminée. Yves Lenoir, de l'association "Enfants de Tchernobyl / Belarus" a mis en perspective les "expériences" biélorusses et japonaises.

Le samedi après midi, des témoins japonais sont intervenus sur leur expérience de réfugiés de la zone contaminée (Haruko Boaglio) et leurs actions de soutien des habitants (Satoko Fujimoto, de l'association "Ringono", Taka Honda de l'association "World Network For Saving Children from Radiations"). Le journaliste Kolin Kobayashi, empêché, a fait parvenir un texte très dense où il décrit les stratégies des lobbies pronucléaires et les interconnexions entre nucléaires militaire et civil.

Le film suscite des sentiments mêlés : paysages magnifiques ; cerisiers fleuris majestueux dont il faut évacuer les fleurs tombées, source de contamination ; rivières contaminées, où la beauté des choses est empoisonnée. Hormis la zone côtière ravagée par le tsunami, la région est merveilleusement belle et la contamination ne se perçoit que par la présence d'immenses compteurs Geiger. Stupeur devant ces enfants dont on mesure le taux de Césium 137 dans l'organisme et où on décrète que le taux mesuré, bien que non nul est "normal" ; absurde ces pêcheurs contraints de jeter leurs prises trop radioactives mais qui les pèsent consciencieusement pour se faire dédommager ; douleur de cette paysanne productrice de fleurs aujourd'hui radioactives ; enfants affublés de compteurs Geiger autour du cou, interdits de récréation dehors, ou au contraire dévalant allègrement sur les fesses des pentes poussiéreuses ; angoisse des mères déconseillant à leurs filles d'avoir des enfants ; dérisoire ces remparts de bouteilles d'eau comme protection contre les radiations...

De Tchernobyl...

Yves Lenoir a présenté son association "Enfants de Tchernobyl/Belarus" ainsi que les travaux de Vassili Nesterenko. Celui-ci, physicien nucléaire biélorusse de niveau international, s'est rebellé après l'explosion de Tchernobyl contre la propagande d'Etat. Il décida d'arrêter, sans l'aval de ses supérieurs, les travaux de l'Institut de l'énergie nucléaire de la Biélorussie qu'il dirigeait, et mit tout son personnel à contribution pour étudier les conséquences de l'accident et élaborer une politique d'aide aux populations sinistrées.

Après avoir été limogé de ses fonctions, il a créé l'Institut indépendant de recherche et de radioprotection Belrad. Il était extrêmement inquiet des conséquences de l'irradiation, en particulier pour les enfants, et il a mis au point des laboratoires mobiles de mesures qui se déplacent de village en village afin de mesurer les taux d'irradiation des personnes et de la nourriture, cherchant des moyens de la réduire.

Que ce soit en Biélorussie ou au Japon, les populations vivent en zone contaminée et il est très difficile de savoir, à un endroit donné, quel est le taux de contamination. En effet celle-ci ne se fait pas de façon concentrique à partir du foyer de l'accident, mais en "tache de léopard" plus ou moins disséminées en fonction des vents, des pluies etc. La contamination est dite interne par ingestion et inhalation d'aliments et de poussières pollués. Il s'agit de contamination dite de faibles doses.

Des mesures réalisées par Nesterenko sur les enfants, il ressort que le taux de Césium 137 reste constant au fil des années (y compris chez les enfants nés bien après la catastrophe), avec des pics aux périodes où les personnes consomment plus de produits de cueillette et de chasse.

Nesterenko a découvert que des cures régulières de pectine de pomme accéléreraient l'élimination du Césium, mais il persiste une intoxication de base.

Il a proposé d'offrir à ces enfants des périodes de "vacances" hors zones contaminées pour les "purger". C'est là qu'intervient l'association "Enfants de Tchernobyl".

Le gouvernement français vient de durcir les conditions d'accueil de ces enfants : difficultés accrues pour obtenir des visas, contingentement du nombre de séjour par enfant et limite d'âge.

Les recherches de Nesterenko et des ses collaborateurs ont établi un lien entre taux de Césium 137 et pathologies cardiovasculaires (en particulier



chez les enfants), et atteintes du foie, des reins, des organes endocriniens et du système immunitaire. Ils démontrent qu'un régime "pauvre en Césium 137" chez l'homme et l'animal de laboratoire réduit le risque de lésions irréversibles des organes vitaux. Outre les pressions pour bloquer les subventions, les autorités nucléaires ont œuvré pour qu'un collègue d'éminents psychiatres décrète que les divers troubles constatés sont d'ordre psychologique, liés à de la radiophobie et des programmes sont financés pour la prendre en charge.

Quant aux statisticiens, ils estiment, au vu du faible nombre de cancers de la thyroïde observés chez les enfants, que les chiffres sont non significatifs. Ce cancer est usuellement exceptionnel chez l'enfant. Nesterenko a été soumis à de multiples pressions et menaces. Il est décédé en 2008, épuisé par ce travail de Sisyphe.

Actuellement l'Institut Belrad est en grande difficulté financière et ne bénéficie que du financement de quelques ONG.

...à Fukushima : Paroles de témoins

Haruko, réfugiée de Fukushima, nous a narré son départ précipité juste avant l'explosion, avertie par une amie militante antinucléaire, (ainsi donc on pouvait anticiper ? Mais les populations n'étaient pas informées), son errance au travers du pays avant son rapatriement avec son mari français. On retrouve les mêmes thèmes autour de l'absence d'anticipation, d'information, sachant que très vite les populations se sont retrouvées piégées par manque de carburant. A son retour quelques mois plus tard, pour mettre en ordre ses affaires, elle a été frappée par le comportement "normal" des habitants, comme s'il ne se passait plus rien. Elle a bien été obligée de manger le poisson fraîchement pêché pour ne pas heurter ses voisins.

Satoko nous a longuement parlé de son association "Ringono" qui fournit les enfants en pommes originaires d'une région théoriquement non contaminée. Elle a évoqué l'importance de faire lien par ce médiateur qui lui permet de générer un mouvement de solidarité avec cette population qui se sent bien dé-

laissée et d'informer le reste du monde.

Taka a présenté son mouvement "World Network for Saving Children From Radiations", qui cherche à offrir aux enfants des séjours hors zones contaminées, pour jouer dehors hors du spectre des radiations. Il fait également un travail d'information auprès des habitants par le biais d'un journal gratuit.

Kolin avait préparé un texte très dense où il retrace l'histoire du lobby nucléaire, les pressions sur les politiques. Il a évoqué le programme "Atome for Peace", développé et promu depuis 1953 par les États Unis, en pleine guerre froide, pour valoriser le nucléaire civil, décrété non dangereux, occultant ainsi ses liens étroits avec le nucléaire militaire.

Nous avons pu voir un tableau en toile d'araignée représentant les liens anciens et étroits entre organisations officielles en charge du nucléaire militaire et celles chargées de la protection des populations civiles.

Attitudes officielles

Nous avons appris que l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique), subordonnée au conseil de sécurité de l'ONU a passé en 1959 un accord avec l'OMS (Organisation mondiale de la santé). Cet accord stipule que l'OMS ne peut fournir des informations au public, entreprendre des recherches dans le domaine du nucléaire, ni venir en aide aux populations sans l'aval de l'AIEA ! Ceci explique la difficulté à effectuer des recherches sur les conséquences des accidents nucléaires et à les faire valider par la communauté scientifique.

Il a enfin évoqué la faillite totale, lors de l'accident de Fukushima, de la transmission des informations sur l'évolution et le déplacement de la radioactivité. Les organismes en charge de ces mesures les ont bien faites mais elles n'ont pas été transmises.

A Fukushima, le gouvernement a décrété la fin de l'accident. La situation est stable. La contamination de la population qui se nourrit des productions locales est permanente. La question des déchets, qu'on déplace et dissémine au fil du temps est insoluble. L'océan reste contaminé. Les chiffres concernant les "doses admissibles" sont revus à la hausse. Le médecin en charge de la santé de

la population de Fukushima est un pronucléaire convaincu. Il est essentiel de garder le moral et de sourire pour combattre la radiophobie. On peut donc oublier Fukushima.

Petit à petit une résistance citoyenne émerge. On voit apparaître sur le modèle de l'Institut Belrad, et avec le soutien de la CRIIRAD, des organismes indépendants (CRMS - Citizen's Radioactivity Measuring Station), qui prennent en charge des mesures alimentaires, organisent des congrès et font pression pour l'arrêt de nucléaire. L'association des femmes de Fukushima se fait entendre, intervient contre le nucléaire, met en place des réseaux de pédiatres.

Et maintenant...

Au total une centaine de personnes ont participé à ces journées, ce qui est un succès.

Les interventions ont principalement porté sur la (sur)vie en zone contaminée et quelques échanges parfois vifs ont eu lieu avec la salle.

En effet toutes ces actions de soutien à la vie en zone contaminée ne viennent-elles pas conforter l'idée qu'il est possible de vivre dans ces conditions et donc justifier dans une certaine mesure le programme nucléaire ? A contrario, que penser d'une évacuation/déportation à la soviétique de populations qui ne le souhaiteraient pas ? Une telle option est-elle seulement matériellement réalisable, et quel accueil serait réservé à ces personnes qui auraient tout perdu ? Quelles en seraient les conséquences humaines ? Faudrait-il pour autant abandonner ces populations à leur sort et s'abstenir de toutes actions leur permettant autant que faire se peut d'améliorer le quotidien ?



Aujourd'hui où en sommes-nous ? L'industrie nucléaire a intégré dans son discours les catastrophes récentes et dispose à Tchernobyl et Fukushima de laboratoires grandeur nature dont les habitants constituent un fantastique terrain de recherche. On parle donc de vivre avec les faibles doses.

Au Japon, le nouveau gouvernement annonce la réouverture de six réacteurs nucléaires. Areva, qui a fourni le combustible Mox de la centrale de Fukushima, s'apprête à faire de nouvelles affaires. La Biélorussie envisage la construction d'une nouvelle centrale.

Le dôme de protection de Tchernobyl menace ruine. A Fukushima, le corium continue de s'enfoncer. On mesure des taux de radioactivité record au large de La Hague.

En même temps, Areva prépare l'inauguration au début de l'été d'un musée de l'uranium à Bessines. C'est le moment pour les habitants du Limousin de se demander quelles sont les conséquences sanitaires, écologiques, sociales et politiques de cette industrie à laquelle la France contribue si généreusement.

La solidarité s'impose avec les victimes présentes ou futures de la catastrophe de Fukushima et de Tchernobyl, la vigilance aussi, face à ce qui vient.

D. et D. Alasseur

Pour en savoir plus un excellent ouvrage intitulé "Oublier Fukushima", signé Arkadi Filine édité par les éditions du bout de la ville

Pectinatella magnifica

A la fin de l'été 2012, nous allons sur le lac de Vassivière profiter d'un dernier bain. Surprise ! Sur la plage nous découvrons des trucs bizarres. De loin cela ressemble à des bouses de vache, de près on dirait des méduses, c'est translucide, vaguement gélatineux, de taille variable, maronnasse, mais il n'y a pas de corolles et puis nous n'avons jamais entendu parler de méduses d'eau douce. Il y en a plein qui flottent entre deux eaux. Nous n'avons pas osé toucher et sommes courageusement allés nous baigner à la Vaud-Gelade, et là c'était épatant !

Après quelques recherches, nous avons trouvé le nom de la bête : Il s'agit de *Pectinatella magnifica* ou bryozoaires d'eau douce.



Les bryozoaires sont des animaux invertébrés de petite taille (inférieure à 0,5mm) dotés essentiellement d'un tube digestif orné d'une couronne de tentacules. Ils peuvent vivre en mer ou en eau douce. Ils s'organisent en grandes colonies qui peuvent se fixer sur des supports divers. Chaque bryzoaire est contenu dans une petite loge calcaire ou cornée. Ils se nourrissent de microparticules et de bactéries en suspension dans l'eau qu'ils filtrent.

Made in USA

Les *Pectinatella magnifica* sont originaires de lacs d'Amérique du nord où elles ont été décrites en 1861 par Joseph Leidy. Le nom complet est bryzoaire phylactolaemate (du fait de la forme particulière de sa couronne de tentacules) *pectinatella magnifica*. On les repère en Europe au milieu du siècle dernier : en 1929 en Allemagne et en 1994 en Franche-Comté. Elles tendent à se répandre actuellement.

Les *Pectinatella magnifica* ont besoin, pour se développer d'une eau chargée en nutriments, riche en oxygène, non polluée, et relativement chaude (supérieure à 20°C). Elles préfèrent donc les lacs, canaux et rivières à faible courant. On leur attribue de grandes capacités d'épuration et elles seraient un indicateur de la bonne qualité des eaux.

Les formes jeunes adhèrent aux branches, rochers, coques de bateaux (à condition qu'ils ne soient pas trop encrassés par les sédiments) et peuvent former des manchons gélatineux pouvant atteindre 1m de long. Certaines colonies peuvent flotter librement, entre deux eaux, sous forme de grosses masses arrondies ou en boudin. On a observé des boules jusqu'à 1 m de diamètre. Ces masses comportent plusieurs millions d'individus.

En zone tempérée, le maximum d'activité des colonies se situe au milieu de l'été. A l'approche de l'automne, elles produisent des statoblastes, capsules à coque chitineuse (analogues à la carapace des crevettes et araignées), qui servent à la multiplication et la dissémination. Celles-ci sont munies d'un anneau flotteur et d'un petit crochet,

leur permettant de se fixer aux plumes, poils, pattes des animaux (et probablement aux coques de bateaux) permettant ainsi la colonisation d'autres plans d'eau.

Envahisseurs

Pectinatella magnifica est considérée comme une espèce invasive dont la multiplication actuelle pose problème. Elle occupe des espaces importants empêchant ainsi l'implantation d'autres animaux. Les propriétaires de certains plans d'eau ont ainsi pu constater jusqu'à 50% d'envahissement du volume de certains étangs. Cette situation inquiète les sociétés de pêche.

Elle a de plus la mauvaise idée de se développer dans les conduites de pompage d'eau avec les conséquences qu'on imagine.

C'est une espèce difficile à éradiquer. Les tentatives de lutte (récolte manuelle, mise à sec, chauffage) sont inefficaces car la manipulation des masses gélatineuses entraîne une dissémination des statoblastes. Une destruction des colonies avant la formation des statoblastes serait peut être plus efficace.

Un congrès intitulé "A propos de l'introduction du bryzoaire phylactolaemate *pectinatella magnifica* (Leidy 1851) dans le lac de Vassivière en Limousin" a été organisé autour du lac en 2009 par la Société française de zoologie, avec pour objet, "suite à la découverte de cette espèce invasive dans le lac de Vassivière en Limousin, de permettre de graduer les étapes de la progression en Europe et plus particulièrement en France de cette espèce dulcicole (d'eau douce) d'origine nord-américaine et ainsi de broser une synthèse des connaissances sur sa distribution géographique".

Dominique Alasseur

Les Arbres redressés de Saint-Setiers

Sur une parcelle forestière, après une coupe rase... que peut-on imaginer ? Michèle Laveix, de Saint-Setiers, a lancé l'idée d'un chantier artistique. C'est ainsi qu'est né le projet des Arbres redressés auquel tout le monde est invité à participer. Michèle Laveix nous raconte comment tout cela a démarré.

Mes parents ont connu le plateau de Millevaches tel qu'il fut durant des centaines d'années. A cette époque c'était un pays de landes de bruyères, de chemins creux jalonnés de hêtres et de chênes, de hêtraies ponctuant le paysage, de ruisseaux et de sources jaillissant par milliers. Ce plateau, en fait une vaste étendue de creux et de bosses perchées en moyenne à 800 m d'altitude, était parsemé de villages recroquevillés le long des pentes les mieux exposées. La vie y était rude tant par le climat que par les faibles ressources disponibles. Presque tout le monde était pauvre.

Des paysages dévastés

Après la grande guerre, les campagnes se vident rapidement. Villages et terres sont laissés à l'abandon, la nature sauvage et désordonnée s'y installe. Face à cet état d'abandon, un homme songe à permettre aux multiples petits propriétaires pauvres de se doter d'un petit capital pour eux-mêmes ou les générations à venir. Marius Vazeilles leur propose de boiser ces terres inexploitées. On connaît la suite : en quelques années, le plateau se couvre d'immenses étendues d'épicéas qui bientôt seront elles aussi délaissées. La propriété morcelée à l'extrême laisse peu de place à une exploitation forestière raisonnée. Régulièrement les coupes rases dévastent les paysages, détruisent les sols sans pour autant assurer correctement la survie d'une filière de bois faible et sans capacité d'innovation. L'épicéa désigné comme responsable de tous les maux de la filière est remplacé par le douglas, provoquant l'éradication du bolet, de l'airelle sauvage et de bien d'autres espèces. Les feuillus, derniers témoins d'un passé où homme et nature s'accordaient, font l'objet de destructions considérables, remplacés par le douglas.

Redresser les troncs coupés

Sur un terrain mis à disposition par son propriétaire, Daniel Gouyon, dans ce paysage dévasté, au milieu des monceaux d'enchevêtrement de billes de bois pourrissant en bordure des routes, impuissante à stopper cette mesure de développement économique, est née en moi l'idée des Arbres redressés, dérisoires pantins, squelettes d'une splendeur passée. Une espérance partagée, un rassemblement collectif d'artistes (ou non) réunis dans ce projet informel, spontané, afin que des acteurs de la vie économique et sociale projettent d'autres chemins possibles. C'est ainsi qu'est né ce projet collectif ouvert à tous. En tant qu'héritière de ce patrimoine, mon intime, ici, est touché sans détour, et n'ayant que mon émotion artistique pour attirer le regard nous avons participé à une renaissance en redressant ces troncs coupés.

Un espace de plaisir

Comment s'investir dans cet espace créé et bouleversé par l'homme, devant ce paysage ressemblant à une catastrophe naturelle ? Prenons nos scies et nos haches, redonnons la vie à ces billes de bois, sculptures, simples totems, créations éphémères en lien avec une nature en continue transformation. Laissons-nous imprégner par la force du lieu, guider par notre ressenti. Exprimons-nous librement selon les codes de l'art brut, art spontané, sans prétention culturelle, sans démarche intellectuelle. Parallèlement, un travail de reboisement va être entrepris sous la forme d'un verger composé d'arbres sculptés par un procédé de mise en forme, à l'image de ce qui se fait dans les jardins du Roi à Versailles. Ce site avec sa vue sur les Monts d'Auvergne sera un lieu de repos. Le plateau de Millevaches, c'est ici sous nos yeux, sous nos pas. La forêt y est désormais implantée pour longtemps. Faisons en sorte d'en faire un espace de plaisir et de bénéfices de tous ordres pour nous-mêmes, nos enfants, et bien après.

Michèle Laveix



Pour visiter le "chantier artistique"

Sur le "chantier artistique" mené à Saint Setiers, les participants s'improvisent sculpteurs. Avec des haches et des scies ils reprennent des billes de bois abandonnées, leur redonnant vie. Le chantier est ouvert aux candidats sculpteurs tous les dimanches après-midi.

C'est l'association artistique Mouvance qui pilote l'affaire. Dirigée par Michèle Laveix, artiste plasticienne, Mouvance s'est installée en 1992 à La Pommerie sur la commune de Saint Setiers. L'un de ses principaux objectifs est de faire revivre ce village par l'organisation et la promotion d'activités artistiques les plus diverses.

Une visite inaugurale des Arbres redressés aura lieu le 21 juillet 2013 après-midi. Une deuxième visite aura lieu le 15 août 2013. Le terrain est situé route de Sounaleix, 19 290 Saint-Setiers. Contact : Association Mouvance, Michèle Laveix : 05 55 95 62 19

Marcela Delpastre

Jan dau Melhau est certainement l'occitaniste le plus connu en Limousin. Ardent défenseur de la langue et de la culture occitanes, il œuvre pour les maintenir bien vivantes depuis plus de 40 ans. Chanteur, musicien, poète, écrivain, comédien, conteur, éditeur, il utilise tous les modes d'expression pour illustrer, en occitan et en français, sa défense de la société rurale limousine et son refus de la société moderne dominée par la technique et destructrice des cultures régionales et des solidarités locales.

Grand ami de Marcelle Delpastre de son vivant, elle l'a choisi comme son exécuteur testamentaire. Il édite (ou ré-édite) toute son œuvre, qu'il tient pour l'une des plus importantes de la littérature du XX^e siècle.

Le 6 février avait toujours été pour moi celui de l'année 1934, où les ligues fascistes avaient menacé une république d'ailleurs passablement déliquescence et bien loin de mes aspirations, provoquant par contrecoup, deux ans après, la victoire du Front populaire. C'était aussi, pour le mythologue que j'étais devenu, traquant sous les oripeaux et attributs des soi-disant saints chrétiens des éléments de l'ancien panthéon gaulois, voire de présences plus anciennes, le jour de la Saint Waast, assurément mort à Cambrai en 539 et prétendument né à Courbefy, un petit gars de chez nous devenu le premier catéchiste de Clovis avant d'hériter, par la volonté du grand saint Rémi, de ces évêchés du Nord "retournés à l'idolâtrie" ainsi que le dit même en son grand dictionnaire le citoyen Pierre Larousse.

Depuis 1998, le 6 février est le jour où, à cinq heures du soir, j'ai fermé les yeux de Marcela Delpastre.

On peut se souvenir d'un tel geste, d'un tel jour, d'un tel événement. Quinze ans déjà.

Et vous ne la connaissez toujours pas ? Vous n'avez pas eu idée d'aller y voir tant soit peu !

Vous avez peut-être raison. Car elle ne lâche plus qui commence à la lire. On est pris, on ira jusqu'au bout de cette œuvre foisonnante, immense, inouïe, d'une extrême qualité jamais démentie quelle qu'en soit la forme.

Poète, poète d'abord, pas poétesse, n'employez pas ce gros mot, elle ajouterait pour la rime, le refus : de mes fesses ! Une vingtaine de gros volumes tous disponibles. Des ballades, des psaumes (elle était grande lectrice de la Bible et y trouva sa forme, son rythme, son souffle), des poèmes dramatiques (à une ou plusieurs voix), des proses poétiques. De quoi se nourrir le cœur et l'esprit, de quoi, dit Yves Rouquette, se faire labourer l'âme. Car elle fut paysanne. Paysanne, pacana, et poète.

Mémorialiste. Sept gros volumes de son histoire personnelle qu'elle percevait comme témoignage exemplaire de la grande rupture, fin de la civilisation paysanne venue tout droit du néolithique. Je l'ai qualifiée, en référence à un autre grand mémorialiste, de Saint-Simon côté jardin, attribuant théâtralement le côté cour au duc. Le premier volume en est disponible, dans sa version originale occitane, que sont le *Bestiari lemosin* et *Lo Libre de l'erba e daus aubres*, tout le savoir populaire traditionnel sur le monde animal et le monde végétal, qu'il soit domestique ou sauvage. Et chaque Limousin aura à cœur de lire et relire *Le Tombeau des ancêtres* et *Le Bourgeois et la paysan*, deux maîtresses œuvres où l'analyste Delpastre porte à notre conscience le pourquoi des pratiques et des rituels, le sens des mythes, le pourquoi du comment. Et tant d'autres études particulières, parues ou sous le point de paraître.

Il faudrait aussi parler de l'étonnante

nouvelliste des années 50 (un choix de ces textes est en projet d'édition) de la chroniqueuse du *Populaire du Centre* dans les années 80, dont nous pensons, dans un volume, rendre compte prochainement.

Bref, s'il est un grand auteur en Limousin et dépassant tous les autres, troubadours du maître temps, roman compris, si on doit retenir un nom à offrir en cadeau limousin au reste de l'humanité, c'est le sien.

Et puis, il faut se souvenir de la personne, chaleureuse, accueillante, de l'assiette mise, du coin du feu, de la parole. Il faut se souvenir, on se souvient de son rire éclatant, de vieille fille restée si jeune, l'innocence et la naïveté en moins.

Marcela Delpastre, ma vieille complice catho-réac, mon amie. À la Limousine, avec tant de pudeur, jusqu'à la déraison.

Marcela Delpastre, en Germont d'a Chambaret, 2 de setembre de 1925 - 6 de feurier de 1998.

Jan dau Melhau

Ses œuvres pour la plupart sont disponibles au chamin de sent Jaume à Royer de Meuzac 87380



que montava d'eu a l'arborat l'alen dau p...
 dins la raïr, en... suraijas dins lo sang.
 Aïssi serai, aïssi serai dins las raïr de mon sang, un arbre que
 montava en las quèrdons dans l'emp, en la terra obenta.
 Aïssi serai, de D' aïssi que lo fum, coma un fum de fuoco
 nints de fida dins lo vent. D'he autra que s'iven n'aura q'alar r'itj' a la raïr.
 Las raïr dau sang.
 Marcela Delpastre.
 le 12 de genièr de 1970.

Les racines du sang

Les racines du sang viennent de loin. Dans le plus chaud du corps elles ont leur passage. Dans la forêt elles ont leur piste, et le ruisseau dans ses prés.

Mais elles viennent de plus loin, et de plus loin encore. Où est la fontaine ? Où est le gland qui fut semé, et qui inventait la forêt ?

Les racines du sang tiennent profondément, mieux que les racines de l'arbre. Elles ont leur source dans la moelle des os ; elles ont leur source dans le creux de la main.

Dans tout ce qui frémit, dans tout ce qui tremble. Elles sont venues de la pierre, et de la vieille mer. De tout ce qui remue, de ce qui ne bouge pas.

Elles ont leur rire dans l'eau du corps, leurs dents dans le sable sans fond, leur langue dans le vent, et leurs racines dans les yeux de l'âme prisonnière.

Les racines du sang viennent d'ailleurs. Elles ont porté leurs nuages et leur fardeau d'étoiles, comme un fleuve qui va de la terre étrangère à la mer en emportant le ciel.

Elles ont porté le parfum de la terre étrangère et le sable de ses forêts, les étoiles qui avaient leur nom pour toute feuille d'arbre et dans le cœur de Dieu.

Elles ont chanté dans le vent comme les feuilles d'arbre, elles ont frêmi sous les doigts de toute chair vivante, elles ont creusé le roc mort, elles ont monté dans l'écorce.

Elles étaient la sève, elles étaient le cœur de l'arbre ; l'eau de l'orage qui tombait en bouillant, et l'argile du chemin noyé dans l'éclair.

Le gel ; le gel qui les tenait les nourrissait de fièvre, et le sommeil de tant de temps. Elles étaient la fièvre et le sommeil. L'haleine du jour qui lève.

Elles ont germé entre les doigts de tout ce qui se cherche, entre les dents de ce qui mord, dans la fumée et la poussière, et le sang qui s'en va d'un corps qui perd le souffle.

Dans le fruit et dans la fleur ; elles ont passé dans la graine vivante. Elles naissaient dans ce qui mûrit, dans ce qui tombe et dans ce qui reste.

Elles m'ont amené ma chaleur sur ma langue, et ma couleur sous mes ongles. Elles se plantaient dans le plus profond de l'âme prisonnière et dans le cœur des pierres.

Elles en montaient comme le vent d'un arbre toujours jeune ; elles s'épanouissaient dans le rayonnement de l'air et l'ombre de la terre, dans la parole et dans le corps.

Maintenant elles me porteront moi-même comme elles sont jusqu'à la dernière, une fumée entre les fumées, l'odeur de la poussière, l'amour de la pierre, le cœur de la mer.

La fumée d'un arbre qui montait et qui a trouvé l'haleine du jour. J'étais cet arbre qui montait, une fumée dans la lumière, enraciné dans le sang.

Ainsi serai-je, ainsi je suis dans les racines de mon sang, un arbre qui montait dans les profondeurs du temps, dans la terre vivante.

Ainsi serai-je. Jusqu'à ce que la fumée, comme une fumée de feux morts se perde dans le vent. Jusqu'à ce que l'hiver m'aura gelé jusqu'à la graine.

Le Plateau des 1000 araignées

Le patrimoine du Plateau ne comporte pas que des vieilles pierres : le territoire abrite également un patrimoine naturel qui, s'il est moins extraordinaire que celui des forêts de Bornéo, ne manque cependant pas d'intérêt. Parlons donc un peu du patrimoine local à huit pattes.

Un peu de biologie des araignées

Les Araignées sont des Arthropodes ("pattes articulées") comme les Insectes. Elles se différencient de ces derniers sur plusieurs aspects : elles sont dépourvues d'ailes, possèdent quatre paires de pattes, et leur corps est divisé en deux parties, le céphalothorax à l'avant, l'abdomen à l'arrière. Elles ont en outre deux particularités : dépourvues de dard ou d'aiguillon et ne pouvant piquer, elles sont dotées de "mâchoires", les chélicères, reliées à des glandes à venin (elles mordent, donc) ; et elles produisent de la soie par des filières situées à l'extrémité de l'abdomen. Cette soie possède une souplesse et une solidité dépassant le kevlar. Des tentatives d'élevage, à l'instar des vers à soie, ont été mises en place, mais sans succès, puisque les affreuses ont une fâcheuse tendance à s'entre-boulotter en cas de promiscuité. Certains ont même tenté de fabriquer des chèvres OGM produisant les protéines de la soie d'araignée dans leur lait (!), mais leurs pis, à défaut de beaux et longs fils, n'excrétaient que d'infâmes mélanges grumeleux impropres à toute utilisation technique...

Arachnophobie ?

Ces animaux sont fascinants, pour peu que l'on se penche pour les observer et que l'on outre passe son appréhension face à leur étrangeté. D'ailleurs, d'où vient cette phobie des araignées ? Elle semble plus culturelle qu'instinctive, puisque inexistante dans de nombreux pays. On peut difficilement arguer d'une crainte liée à leur dangerosité, puisque la grande majorité des araignées sont tellement petites qu'elles seraient incapables de percer l'épiderme humain. Dans nos contrées, la plupart ne mesurent que quelques millimètres. Seules cinq araignées dans le monde sont mortelles ; d'autres peuvent provoquer des morsures certes douloureuses, mais en France, on ne peut citer vraiment que la *malmignatte* en Corse, et la *lycose* de Narbonne dans le bassin méditerranéen. Freud, égal à lui-même, tente une explication : "L'araignée est, dans le rêve, un symbole de la mère, mais de la mère phallique, que l'on redoute, de sorte que la peur de l'araignée exprime la terreur de l'inceste avec la mère et l'effroi devant les organes génitaux féminins." Peut-être...

La vie des araignées

Les araignées sont un modèle de matriarcat : les mâles, souvent chétifs, ne "servent" quasiment qu'à l'accouplement, et accessoirement d'en-cas une fois leur tâche accomplie. Les femelles pondent leurs œufs bien protégés dans des cocons de soie, souvent dispersés dans les herbes, mais parfois les transportent avec elles jusqu'à l'éclosion. Certaines, comme les *pardoses*, fréquentes notamment dans les jardins, portent leurs petits araignons sur leur dos le temps qu'ils acquièrent leur indépendance. Une fois matures, les juvéniles s'envolent, en se perchent au sommet des herbes et en émettant de longs fils de soie, entraînés par les vents. Cette

technique leur permet de parcourir de grandes distances, mais l'impossibilité à se diriger leur est souvent fatale : ils échouent souvent dans le bec des oiseaux, atterrissent n'importe où, ou bien finissent congelés à haute altitude... Mais ils sont tellement nombreux qu'une portion d'entre eux parvient malgré tout à atterrir en terrain favorable.

Les Araignées sont des chasseuses généralistes : elles se nourrissent de tout ce qu'elles sont capables d'attraper et de neutraliser. Elles usent de diverses techniques de chasse : alors que certaines tissent des toiles de formes variées (réseaux, nappes...) pour dévorer les passants distraits, d'autres chassent à l'affût, comme les *thomis* dissimulés dans les fleurs ou les *lycose* à l'entrée de leur terrier, et d'autres chassent à courre comme les *pardoses*, ou "à saut" comme les *salticoides*. *Scytodes thoracica* projette sur sa proie des fils de soie. *L'argyronète*, elle, va "à la pêche", en construisant dans les profondeurs une cloche d'air lui permettant de se ravitailler. En dépit de leur inventivité, ces techniques restent étonnamment assez peu efficaces, et les araignées adoptent généralement un régime très frugal !



Gnaphosa nigerrima

d'hôtes particuliers. Ainsi, les landes abritent peu d'espèces caractéristiques ; en revanche, les tourbières recèlent plusieurs espèces d'intérêt écologique, environ 70 % des espèces de la liste rouge régionale. Frédéric Lagarde les a étudiées, sur 30 sites répartis sur le Plateau.

Parmi les espèces d'intérêt, on observe essentiellement des espèces "reliques" de la période glaciaire, que l'on ne trouve quasiment plus que

Plateau, tel le microscopique *Salticoides britteni*. D'autres espèces comme *Pardosa sphagnicola*, connue uniquement dans 3 tourbières en France, a été trouvée en abondance sur l'étang de Chabannes mais jamais capturée sur les autres lieux d'observation. A l'inverse de *Gnaphosa nigerrima*, petite araignée nocturne vivant dans les sphaignes : alors qu'elle n'est connue que dans 3 stations en France, les investigations sur le Plateau l'ont identifiée dans 27 sites sur les 30 étudiés ! La distribution des araignées est loin d'être bien comprise. Au-delà de la qualité des milieux, la structure du paysage environnant les tourbières est un facteur déterminant de la diversité d'araignées. Les travaux montrent que des tourbières même de qualité, lorsqu'elles sont entourées de forêts denses, comme la tourbière d'Orla-deix, hébergent peu d'espèces. L'hypothèse est que ces "barrières" empêchent la recolonisation des milieux par les juvéniles, suite à des extinctions ponctuelles (cf. IPNS n°30).

Par ailleurs, sont également présentes quelques espèces qui, bien que communes, sont intéressantes à mentionner. On trouve *l'argyronète aquatique*, et aussi la *dolomède* qui chasse à la surface de l'eau (rien à voir avec les gerris, ces "araignées d'eau", en fait des insectes : bien plus grosse, la *dolomède* arbore fièrement ses distinctions arachnéennes). Il y a également une mygale sur le Plateau ! Rien à voir cependant avec les grosses poilues d'Amérique du Sud : *Atypus affinis* mesure 1,5 cm, et passe le plus clair de son temps à attendre ses proies dans son terrier en "chaussette". On ne peut en fait observer que les mâles en quête de leur dulcinée, et les jeunes en début d'été, se regroupant par grappes au sommet des herbes hautes, en vue de leur improbable voyage d'émancipation. On trouve aussi des espèces exotiques, qui ont tendance à se répandre, comme la nord-américaine *Eperigone trilobata*, entrée sans papiers sur le territoire après son introduction fortuite dans un camp militaire en Allemagne. Toutefois, la frugalité des araignées fait qu'elles n'exploitent pas la totalité des ressources alimentaires du milieu, et donc, la présence de cet hôte ne devrait pas faire de concurrence aux autochtones...



Argiope frelon

Les araignées sur le Plateau

La présence d'araignées, chasseuses généralistes, dans certains milieux dépend plus de la structure de la végétation et du climat que de la présence

dans les pays nordiques. Localement, on en dénombre une vingtaine d'espèces, restées isolées dans leurs fonds tourbeux alors que le climat se réchauffait aux alentours. Certaines espèces rares en France sont présentes et tout aussi rares sur le



Petit salticidé intrigué

Gaël Delacour

Avec la participation de Fred Lagarde